

Altercommunisme

n°7 - Le cahier du séminaire Communisme - Avril 2014

Sur l'État (la suite)

Communisme

Séminaire

Première séquence		Patrick Darré	17
Gilles Alfonsi	3	Pierre Zarka	18
Sylvie Rabie	5	Bruno Bessière	19
Christophe Gaudier	5	Laurent Lévy	19
Joe Rabie	6	Joe Rabie	20
Pierre Zarka	7	Seconde séquence	
Laurent Lévy	8	Laurent Lévy	21
Michel Mouréreau	8	Michel Mouréreau	22
José Tovar	10	Guillaume Liégard	23
Robert Cerf	11	Makan Rafadjou	24
Makan Rafadjou	11	Christophe Gaudier	24
Sylvie Rabie	12	Pierre Zarka	25
Bruno Bessière	13	Gilles Alfonsi	26
Francis Sitel	14	Francis Sitel	27
Guillaume Liégard	15	Robert Cerf	28
Gilles Alfonsi	16	Bruno Bessière	28

Questionnement initial : Lors d'un premier débat sur "Où est le pouvoir ? Que faire de l'État" (dont les actes sont disponibles ici : www.comunistesunitaires.net - *Altercommunistes*, n°3), plusieurs points nécessitant d'être approfondis avaient été pointés :

- De quoi parle-t-on quand on parle de "l'État" ? Il s'agit de clarifier les objets de la discussion, afin de mieux identifier ce qui fait consensus et ce qui fait débat.

- "L'État" est-il un instrument de domination ? N'est-il qu'un instrument de domination ?

- Que signifie faire dépérir "l'État", mener sa démocratisation radicale ou encore dépasser "l'État" ? Faut-il privilégier l'un ou l'autre de ces objectifs, ou les associer ?

Cette séance a été consacrée aux deux premières séries de questions. Le débat se poursuivra le 3 mai 2014 sur la troisième. ♦

Ce septième numéro d'*Altercommunisme* contient les textes des interventions prononcées lors de la septième séance du séminaire *Communisme*, le 12 octobre 2013, animée par Gilles Alfonsi. Certains ont été revus par les participants, qui ont choisi de conserver, entièrement, partiellement ou pas le style parlé, et parfois d'approfondir certaines réflexions. Les introductions sont faites à titre individuel, comme points de vue destinés à lancer le débat.

+ d'info : www.comunistesunitaires.net

Réalisation : Gilles Alfonsi, Michèle Kiintz, André Pacco et Jean Tailleur - Transcription : Nadia Pinson

Note d'intention du séminaire Communisme

Initié par l'Association des communistes unitaires, ce séminaire a pour objet d'être un espace de travail et de débat entre des femmes et des hommes désireux de penser et de faire vivre le communisme du XXI^e siècle, et un lieu ouvert à ceux qui souhaitent dialoguer avec eux.

Si la transformation révolutionnaire de la société ne s'écrit pas à l'avance dans son menu, si elle ne peut être livrée clés en mains à ceux qui n'en seraient dès lors que ses bénéficiaires, il n'empêche qu'elle ne se fera ni par la volonté du Saint Esprit, ni par simple coïncidence des différentes luttes populaires. Une pensée-théorie du "dépassement", en même temps que des expérimentations et des pratiques, est nécessaire.

Face à la crise globale du système capitaliste, se projeter au-delà de son horizon est devenu l'enjeu du présent.

Nous nous inscrivons dans la continuité du courant historique communiste dans ce qu'il a porté de meilleur au cours des siècles : combat contre toutes les oppressions et toutes les aliénations, combat pour l'égalité - de la Commune aux luttes populaires contre le colonialisme, de l'exigence du droit de vote des femmes à la lutte contre tous les racismes... -, combat contre toutes les dépossessions et contre la marchandisation de tout.

Dans le même temps, nous cherchons à refonder l'engagement communiste, pour affronter les défis d'aujourd'hui : ceux de la mondialisation des relations économiques, sociales et culturelles, ceux de l'ère nouvelle ouverte par la généralisation des nouvelles technologies de l'information, ceux de l'autogestion et du pouvoir du peuple, ceux de l'épuisement de la planète et de la sauvegarde de l'espèce humaine, ceux qui associent la promotion de toutes les solidarités et le respect de l'individualité de chacun. Nous cherchons à réfléchir à la révolution aujourd'hui nécessaire, pour dépasser le capitalisme et toutes les dominations : révolution démocratique, pour rompre avec la citoyenneté pauvre du système délégataire actuel, avec des formes de représentation qui pervertissent la démocratie ; révolution qui investisse aussi le champ du travail, de sorte que la production du "nécessaire" ne soit plus - pour les productrices et les producteurs - la négation de la "libre réalisation de soi-même".

Nous voulons réfléchir - avec celles et ceux que ces réflexions intéressent, sans esprit de boutique et volontairement à l'écart des enjeux de pouvoir et de relations

entre organisations - non pas à un programme mais à une direction à prendre. Et nous le concevons non pas en vase-clos, comme si notre culture politique ne devait pas se mêler à d'autres, mais, au contraire, de manière ouverte, en favorisant les métissages sans uniformisation. Ainsi, par exemple, nous serons en dialogue avec les militants de l' "éco-socialisme", terme dont nous interrogerons l'intérêt et les limites.

Nous pensons que cela peut être utile pour que les luttes les plus immédiates soient moins récupérables et plus puissantes, et que se projeter dans la perspective d'une organisation de la société - non pas une utopie-modèle prête à l'emploi mais l'utopie - à la fois espoir et tension déterminée à changer le réel -, contribue à déterminer les vrais rapports de forces. La sécurité sociale - une avancée communiste, selon nous - aurait-elle vu le jour si ceux qui l'avaient inventée s'étaient contentés de penser dans les limites de ce qui semblait possible dans un pays alors ravagé par la guerre ?

Face à une crise globale du système capitaliste, qui recouvre toutes les sphères de la vie humaine, se projeter au-delà de son horizon est devenu l'enjeu du présent. Certains ont préféré abandonner le nom communisme, entaché par le "socialisme réel" des pays de l'Est et les crimes faits en son nom. Mais existent alors le risque de jeter le bébé avec l'eau du bain, la tendance à rabougir l'ambition et finalement la possibilité de renoncer à la radicalité nécessaire, dans un monde où l'entre-deux n'est plus possible.

Ainsi, on peut n'avoir aucune complaisance envers les crimes commis au nom du communisme et ne rien céder à la nécessité de cette transformation de la société dont "communisme" est le nom. Au contraire, nous pensons que le communisme, refondé, revivifié, peut être un puissant catalyseur : non pas un parti, ni une institution mais mouvement d'idées et d'actions, dynamique politique populaire où l'appropriation du devenir commun, par chacun-e, résulte d'une élaboration collective incessante, seule susceptible de fournir des repères aux élans de spontanéité qui caractérisent toute révolution. Elaboration à laquelle des initiatives et forces politiques peuvent bien sûr contribuer, mais pas seules et sans aucune prééminence. Cela ne nous empêche pas de "faire de la politique" avec tous les antilibéraux, les anticapitalistes, les libertaires, les socialistes, les autogestionnaires, les alternatifs, les écologistes radicaux, les postcapitalistes et beaucoup d'autres ; c'est même le contraire : avec notre boussole - notre communisme -, nous ne concevons notre action que dans la convergence avec toutes les forces et tous les citoyens qui veulent rompre avec l'ordre libéral, économique, social ou politique. ♦

De quoi parle-t-on quand on parle de l'État ?



Gilles Alfonsi

Dans le cadre d'une nouvelle séance sur l'État(1), nous avons choisi de sérier les questions autour de trois thèmes : "De quoi parle-t-on quand on parle de l'État ?" , thème que je vais introduire ; "L'État est-il un instrument de domination et n'est-il qu'un instrument de domination ?", introduit par Laurent Lévy. Pierre Zarka introduira la troisième séquence(2) : "Que signifie faire dépérir l'État ? Mener sa démocratisation radicale ou encore dépasser l'État ? Faut-il privilégier l'un ou l'autre de ces objectifs ou les associer ?"

Il faudra aussi réfléchir à d'autres façons d'approfondir : travail en petits groupes, publications, écriture d'un texte plus long et plus conséquent, travail aussi sur les auteurs... Il y a sans doute des formes à trouver pour aller plus loin sur chacun des fils qu'on aborde dans ces séances, ce qui vaudra certainement aussi pour les thèmes du 30 novembre sur la gratuité et l'écologie.

J'aborde donc le premier thème de l'après-midi : "De quoi parle-t-on quand on parle de l'État ? Que désigne-t-on à travers la notion d'État ?"

Si l'État, ce sont les services publics, veut-on faire dépérir les services publics ? Au-delà de la boutade, il y a un doute sur ce que l'on exprime en posant l'objectif du dépérissement de l'État. Il y a un questionnement qu'on nous renvoie parfois : « *Mais je croyais que vous défendiez les services publics ?* » Une boutade mais en même temps un vrai sujet.

Si l'État, c'est l'Éducation nationale, est-ce que l'on veut supprimer l'école, par exemple parce que le rapport entre

un élève et un enseignant serait un rapport de domination ? Ou est-ce bien autre chose qui est en cause ? À savoir, par exemple, que l'école contribue à la reproduction des inégalités et que cela pose problème. Et dans ce sens-là, cette école, sans doute qu'il faut la transformer.

Si l'État désigné, ce sont les gouvernements successifs, on peut probablement être suivi par tous ceux qui pensent que ceux-ci sont disqualifiés ; et en même temps, dans la seule critique des gouvernements qui se succèdent, on est très en deçà d'une visée d'émancipation. Donc on a un enjeu fort, celui de savoir ce que l'on veut remettre en question. Et aussi l'enjeu d'être compris, sinon il y a de forts risques de malentendus dans notre militantisme sur ces questions.

Un enjeu fort est de dire clairement ce que l'on veut mettre en question, afin d'éviter les malentendus.

Je vais proposer cinq manières de dire ce qu'est l'État, cinq possibilités de le désigner.

On peut désigner l'État comme un ou des dispositifs institutionnels. On voit là les instances politiques, à différentes échelles, du mondial (des instances dans lesquelles se réunissent les États) jusqu'au niveau local. Et on peut s'intéresser aux interactions entre ces dispositifs institutionnels. C'est une première approche possible de ce que l'on désigne sous le vocable de l'État.

On peut désigner un ou des systèmes administratifs, des organisations, des organigrammes, des hiérarchies, des fonctionnements, c'est une autre définition possible. On peut désigner un ou des services publics, comme nous l'évoquions dans une autre séance(3), en disant : il y a trois fonctions publiques, cinq millions de fonctionnaires, 20 à 25 % du salariat qui sont liés à l'une des trois fonctions publiques, des centaines de métiers. C'est une autre approche : parler des métiers et parler des services publics. D'ailleurs, on pourrait aussi traiter ou désigner

(1) La première séance a eu lieu le 30 mars dernier : "Où est le pouvoir ? Que faire de l'État". Voir le cahier des actes *Altercommunisme* n°3 sur www.comunistesunitaires.net, rubrique "Communisme".

(2) Séquence reportée faute de temps. Nouvelle séance le 3 mai 2014.

(3) Séance sur le travail, voir *Altercommunisme* n°6.

les métiers qu'il y a dans la fonction publique et dire que c'est l'État, un rassemblement de métiers. Pourquoi pas ?

Une autre façon encore d'en parler, c'est de parler de politiques publiques cette fois-ci, c'est-à-dire d'actions qui sont menées dans la société, d'actions qui ont vocation à influencer sur la société avec des objectifs qui peuvent être sociaux, éducatifs, culturels, ou sécuritaires, répressifs, et qui nécessitent, qui mobilisent des moyens. Bourdieu parle de "la main gauche" et de "la main droite" de l'État ; Loïc Vacquant parle de "l'État social" et de "l'État pénal", de leurs conflits . Ce sont d'autres manières stimulantes de parler de l'État.

Nous devons regarder ce qui, dans chacun des domaines que recouvre l'État, relève d'une domination et peut être dépassé par une visée d'émancipation.

Et on pourrait enfin désigner les systèmes de représentation et de délibération. On pourrait dire que l'État, c'est le système d'élections, de parlement, et les partis qui vont avec. Le système représentatif tel qu'il s'organise, différemment d'ailleurs d'un pays à l'autre, et dans l'histoire aussi.

Et on note que, dans le spectre politique, on a toutes sortes de positions à l'égard de ces différentes réalités que je viens d'évoquer. Faire disparaître les politiques ou les services publics, faire que les services publics ou les politiques servent tels ou tels intérêts, espérer l'émancipation à travers le développement d'un certain nombre d'actions menées dans le cadre de politiques publiques. Enfin, il y a toute une palette de propositions sur ce que pourrait être l'avenir de ces différentes réalités.

Alors, faut-il choisir ce qu'est l'État parmi ces cinq définitions (mais il y en aurait quinze ou cent, peu importe) ? Pas forcément, c'est un peu tout cela, il n'y a pas nécessairement à faire un choix définitif consistant à dire que "l'État, c'est cela" et que toute notre stratégie se décline à partir d'une seule définition. D'autant plus que ce sont des réalités à la fois idéologiques (des valeurs qui dominent) et en même temps des réalités matérielles. En tout cas, il y a des espaces, des lieux, des moyens, des acteurs, des métiers qui agissent, qui interagissent. Cela ne rend que plus compliquée la question de savoir ce que l'on critique quand on parle de l'État.

Pour affronter ce problème, on peut essayer, justement, de dépasser l'inventaire. J'ai eu plaisir à faire l'inventaire de tout ce que recouvre la notion de l'État lors de notre séance précédente, comme Makan Rafatdjou, mais en même temps on peut essayer d'aller un peu plus loin. Et l'on pourrait s'appuyer sur une approche marxienne : l'État constitué par dissociation de la société civile, constituant donc un type de rapport social dans lequel l'État exerce un pouvoir sur la société. On politise alors le problème, on lève le masque, la fiction de l'intérêt général, pour souligner que, fondamentalement, l'État - toutes instances confondues - soutient la domination capitaliste. Il

organise des filets sociaux qui contribuent à ce qu'on ne se révolte pas, régule les excès qui mettraient en danger le système économique, etc. Et on regarde donc dans chacun des domaines que recouvre l'État ce qui relève d'une aliénation, d'une domination, d'un rapport inégalitaire de pouvoir, et peut être dépassé par, ou dans une vision, une visée d'émancipation.

Et là, il faut s'intéresser à ce qui dans les différentes pratiques de l'État (dans les pratiques des instances et des institutions évoquées) relève bien de cette logique d'un pouvoir monopolisé, confisqué, approprié par l'État, alors que nous souhaiterions que la société civile en soit dépositaire. Et on a là finalement deux idées concomitantes. Tout est traversé par cette question de la dissociation entre l'État et la société civile. Concrètement, les instances politiques au niveau mondial, européen, national ou local, sont très éloignées des citoyens, les systèmes administratifs ne sont pas démocratiques, les services publics ne sont pas maîtrisés par les agents et les usagers, les politiques publiques sont loin d'être élaborées par les usagers et les systèmes de représentation et de délibération sont eux aussi éloignés de la société. Donc il y a des transversales, quelque chose qui traverse toute cette manière d'en parler, c'est l'idée de cette dissociation et du pouvoir de l'État sur la société.

Et, dans le même temps, tout n'est pas conditionné, tout n'est pas entièrement façonné, maîtrisé par les logiques de domination. D'ailleurs cela renvoie au débat que l'on a eu ce matin - on voit là des passerelles entre les différents échanges. Il existe des contradictions que l'on voit dans les politiques locales, dans les processus de concertation sur les politiques publiques, et des rapports de force à l'intérieur du système, par exemple sur l'État social et l'État pénal déjà cités. Il y a un rapport de force au sein de l'État sur des questions majeures, qui ont un rapport avec l'émancipation.

Si l'on ne pouvait pas examiner des contradictions, ce serait un peu gênant, on ne pourrait parler du communisme que de l'extérieur du sujet de l'État. Et d'ailleurs, l'intérêt d'une action communiste au sein de l'État, des services publics, c'est que ces questions sont ouvertes en terme de valeurs, de possibilités d'expérimentation, d'ouverture sur la société, plus, selon moi, que dans le privé.

Je complète mon tableau initial. Quand on parle de l'État, on parle à la fois d'une profusion d'instances et d'institutions qu'il faut reconnaître, d'instances et institutions qui ont en commun d'être traversées par la question du surplomb par rapport à la société et qui ont aussi comme caractéristique d'être travaillées par celles de démocratie, de pouvoir, de place du citoyen, d'appropriation (là on a un vocabulaire riche sur la question de l'appropriation), à l'inverse de la privatisation de la décision qui existe dans le champ du privé. ♦

Gilles Alfonsi

Question sur la machine de l'État



Sylvie Rabie

Je me pose une question depuis longtemps, et encore plus maintenant que les fascistes et autres, d'une certaine manière, gagnent les institutions (ils vont essayer d'entrer au Parlement, ils vont entrer dans les

petits parlements municipaux, dans le Sud et dans l'Est). Est-ce que c'est exprès - je vais faire la paranoïa des perdants - qu'il y ait des dispositifs complètement incompréhensibles, des superpositions de compétences, le "mille-feuille administratif" - j'utilise les mots de la presse ? Est-ce que c'est voulu par les capitalistes pour nous brouiller, pour que l'on n'y comprenne rien, pour que personne ne puisse s'emparer de son destin, de son collectif, apporter sa pierre ? Est-ce que l'on sent que l'État (en tout cas en France récente), c'est anthropique, cela ne bouge jamais, il se passe sans arrêt des tas de choses, des réformes (l'État est probablement une des choses qui se réforment le plus en France, tout le temps) et, en même temps, on retombe tout le temps sur la même chose. La continuité de l'État est assurée par des fonctionnaires de droite, qui ne sont pas tous de droite au point de vue de leur bulletin de vote, mais qui sont formés dans un creuset conservateur, formés pour conserver, et pour que ça tourne, c'est-à-dire un peu comme une machine. C'est la question que je me pose, qui est tout autant philosophique que politique, je pense. ♦

Les formes multiples de l'État

Christophe Gaudier

Je crois qu'effectivement, on ne parle pas tous forcément de la même chose, mais chacun même ne parle pas toujours de la même réalité lorsqu'il emploie des mots comme "l'État", comme "le travail". C'est une des difficultés permanentes à laquelle nous sommes confrontés. Chacun des aspects que Gilles Alfonsi a évoqués au sujet de l'État est en soi incontestable, l'État prend ces formes là. Et l'une des difficultés que nous rencontrons, c'est qu'effectivement nous avons peut-être du mal à expliciter à chaque fois exactement de quel aspect de l'État, de quelle forme de l'État nous sommes en train de parler au moment où nous employons ce mot. Mais c'est qu'en même temps l'État apparaît effectivement sous des formes multiples. Et je ne suis pas sûr que nous puissions réellement éclaircir le débat en se disant que voilà une définition de l'État qui va nous aider à y voir clair. Cette tentative de définir l'État, à mon sens, n'aboutira qu'à un échec ; et à une insatisfaction, parce qu'à chaque fois on va se dire qu'il y a aussi telle autre réalité, telle autre forme.

Et l'État, c'est effectivement un instrument de domination mais ce n'est pas que cela. Si on le prend sous l'angle des services publics, par exemple, manifestement, ce n'est pas

que cela (encore que les services publics peuvent aussi servir à faciliter les rapports de domination).

Je pense que ce sur quoi il est peut-être important d'avancer, c'est justement sur l'articulation de ces différents aspects de l'État et de nos rapports avec l'État, plutôt que d'essayer de définir chacun de ses aspects en particulier. ♦

Qui fixe les limites de l'État ?



Joe Rabie

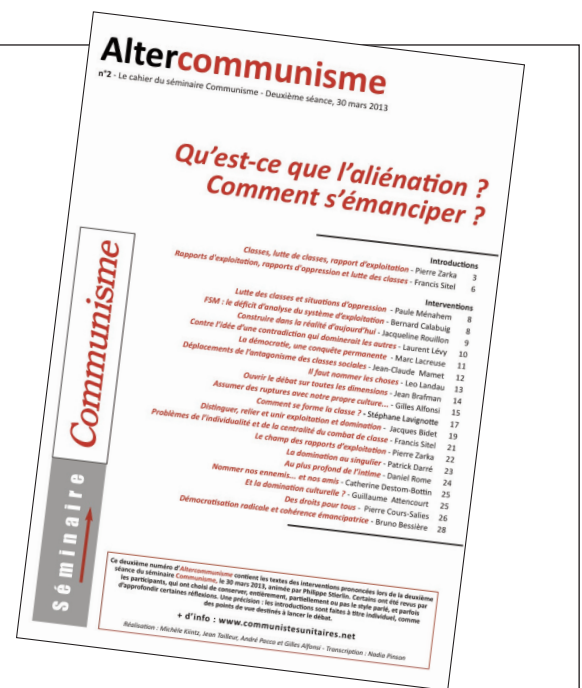
J'ai habité dans quatre pays différents, j'utilise volontairement le terme "pays" pour "nation" justement pour réfléchir dans des termes un peu différents de ce qu'on a regardé jusqu'ici parce qu'il y a là une question d'identité. Qui y appartient ? Qui n'y appartient pas ? Qui sont ceux qui prennent les décisions ? Qui sont ceux qui subissent les décisions mais font partie de cette nation ? Ceux à qui on a pu dire en 1914 : « Vous êtes français et vous allez au front pour batailler pour les droits de la France et battre ses ennemis » ? Pour la France ou pour l'Angleterre, pour l'Allemagne ou pour tout autre pays ?

Qui fixe les limites de l'État ? Ce ne sont pas, je pense, des limites politiques, ce sont vraiment des limites territoriales et ethniques, qu'on fixe notamment sur la ques-

tion de la langue. Mais, bien sûr, il y a là des ambiguïtés parce que les Belges ne sont pas français bien qu'ils parlent français, et ne sont pas hollandais bien qu'ils parlent néerlandais. Il y a cette notion de peuple, qui rentre dans les cloisons de l'État, qui crée des appartenances, qui donne aux gens certains droits, et surtout exige d'eux des devoirs. Donc c'est un autre registre que de dire que l'État est là pour assurer des services publics (la Poste, l'état des routes, etc.). Si l'État se constitue en institutions, ce n'est donc pas seulement sur des bases politiques. Ces bases politiques, ce sont les moyens pour répondre à un autre projet, un projet qui se base sur une richesse historique et sur une base ethnographique qui fait cette inclusion-exclusion. Mais l'État se revendique d'un projet collectif, et un projet collectif, normalement, doit inclure tout le monde. Sauf qu'il y a des groupes et des classes différents, et que cela varie historiquement. Par exemple, il y a 250 ans, c'étaient le roi et les nobles qui fixaient le cadre des choses, avec bien sûr les ecclésiastiques et les militaires. Et puis avec la Révolution, avec la montée de la bourgeoisie, l'industrialisation, etc., la bourgeoisie a pris la relève. Et quelle était toujours la place du prolétariat dans l'État ? Dans un État démocratique occidental, les prolétaires étaient là, à la limite, pour servir. C'est eux justement que nous voyons au front, ce sont eux qui étaient la chair à canon. C'est eux qui étaient là pour faire que les actionnaires soient bien rémunérés, etc.

Tout cela rentre quand même dans une histoire de l'État, et une histoire particulière parallèle à l'État comme institution, tel que Gilles Alfonsi vient de le décrire à l'instar dans ses différentes catégorisations. ♦

Les actes du Séminaire sont dans **Altercommunisme**



www.comunistesunitaires.net

L'État, une forme d'organisation de la société



Pierre Zarka

Je partirai de l'intervention de Christophe Gaudier parce que je ne la partage pas du tout. D'abord, une parenthèse : si on pense qu'on est capable de produire des voitures sans capitalistes, on doit être capable aussi de conduire des trains sans État. Je trouve que c'est un abus de pouvoir que de renvoyer les services publics à l'État, il n'y a pas d'automatisme. L'État, pour moi, ne peut pas s'identifier aux services publics, ou aux politiques publiques, ils sont de natures différentes.

Historiquement, l'État est une organisation de la mise en société (car il y a bien une organisation de la mise en société) qui rassemble de manière permanente une masse d'individus en les surplombant. Et c'est par l'intermédiaire de ce surplomb qu'on leur donne une identité. Joe Rabie vient d'y faire allusion, mais dès la fin du Moyen-Âge par exemple, en tout cas en Europe occidentale (et même en Europe orientale), la notion de "nation" est rattachée à l'autorité royale. Il y a une fusion, et donc une confusion. Il y a toute une série de travaux historiques (notamment britanniques mais aussi de Dumézil aussi bien père que fils) qui montrent qu'il s'agit d'une structure fondée sur des rapports de domination. Mais il n'y a pas de chronologie. Il n'y a pas (si on remonte à la Haute Antiquité) d'abord l'organisation de la société, puis l'État, ensuite l'accaparement par des classes dominantes, ou dans l'ordre inverse l'accaparement par les classes dominantes, l'organisation de la société, puis l'État ; ce sont des mouvements simultanés, c'est-à-dire que tout cela est emboîté. Nous n'avons jamais connu, historiquement, de fonctionnement de la société autre que sous des rapports de domination et l'État y est singulièrement rattaché.

En même temps jamais, à ma connaissance, dans l'espace européen, l'État ne s'est limité au sommet (je ne

connais pas les autres continents). Son exercice et donc son appareil n'est pas seulement concentré au niveau national, cela a toujours été une architecture qui englobe l'ensemble, qui "quadrille" la société. Sous l'empire romain, qui était centralisé, il y avait les gouverneurs. Louis XIV, effectivement, disait : « *l'État c'est moi* », il n'empêche qu'il y avait les parlements et les cours de justice, sans compter les collecteurs d'impôts. C'est-à-dire qu'il n'y a jamais eu que la tête de l'État, l'État est un ensemble. Cela répond un peu à la

Lorsque l'on parle de l'appareil d'État, il s'agit d'une structure autonome de pouvoir, dotée d'une autorité surplombante sur la société.

question sur l'anthropie. Il y a toute une série de structures qui font partie de l'État et qui donc idéologiquement, inconsciemment (Althusser disait que l'idéologie, c'était de l'inconscient), calquent leurs rapports sur la verticalité de l'État. Que l'État aujourd'hui s'approprie les services publics ou les politiques du public ne change pas ce qu'il est. Qu'il y ait des contradictions liées à des questions de rapports de force, bien évidemment. Il n'existe pas de totalitarisme, même le plus fort, le plus brutal, qui ne tienne pas compte peu ou prou des rapports de force établis. Qu'il y ait des contradictions pour des raisons internes parce qu'il y a une certaine multiplicité des lieux de domination, c'est certain. Il y avait des contradictions entre le pouvoir central royal et les parlements provinciaux, pour des raisons de prééminence, pour des raisons de "couverture à tirer à soi", pour aller vite. Et c'était vrai entre l'empereur romain et les gouverneurs. Mais il n'empêche que lorsque l'on parle de l'appareil d'État, il s'agit d'une structure autonome de pouvoir, autonome au regard de la population, et cette autonomie devenant État a, dès le départ, une préséance, une autorité surplombante à travers laquelle, au fond, tout se voit, tout se lit avec plus ou moins de prégnance. Mais même dans les pays où on dit le plus grand mal de l'État (je pense aux pays anglo-saxons ou aux États-Unis), on s'aperçoit qu'en fait, la structure verticale, elle, est toujours là, elle s'appuie idéologiquement sur ce qui peut exister inconsciemment - encore- comme religiosité. ♦

L'État, c'est LE pouvoir

Laurent Lévy

Je crois que la meilleure définition de l'État, c'est celle que rappelait Pierre il y a un instant et qui est celle de Louis XIV, « *L'État, c'est moi* », parce que c'est celle qui le situe au cœur du pouvoir. L'État, c'est d'abord le lieu du pouvoir. Du pouvoir légitime, c'est-à-dire reconnu comme tel, mais c'est d'abord cela. Bien plus que les moyens par lesquels s'exerce le pouvoir, et bien plus que ce que l'on fait de ce pouvoir, ce que l'État ou le roi, ou le prince, fait de ce pouvoir. Qu'il décide qu'il y ait des services publics, c'est une chose, mais cela ne fait pas des services publics un lieu de pouvoir, sauf à y regarder de plus près.

Au cœur de l'État, il y a le pouvoir, et il y a ce qui assoit ce pouvoir, qui est la bureaucratie. Et je crois que l'on ne peut penser ni le pouvoir ni l'État sans penser la bureaucratie, laquelle exerce un pouvoir qui lui est propre,

dispose d'une puissance qui lui est propre, qu'on ne peut pas confondre avec une simple idéologie ou une simple idée de ce que serait le pouvoir.

Enfin, je crois qu'il faut faire attention à la notion de société civile qui, dans la théorie politique classique, se distingue moins de l'État que de la société politique. Et je ne voudrais pas que l'on confonde la politique et l'État, parce qu'il y a de la politique bien au-delà de la seule question du pouvoir et de son exercice. ♦

Les possibilités de se passer de l'État

Michel Mouréreau

L'État ne se définit pas par le périmètre de ses services publics ou plutôt ne devrait pas se définir par le périmètre de ses services publics : l'existence d'un service public ne se définit pas par son existence mais par son mode de gestion (au sens du Droit public). Ne devrait-on pas le définir par son mode d'appropriation ET un mode de gestion autonome?

Le périmètre de la propriété d'État est quelque chose d'aussi variable que la météo. La vague libérale nous montre que l'État (la classe dominante, le gouvernement)) privatise, ou étatisé au gré des intérêts de la classe dominante, jusqu'au compromis historique : l'étatisation peut être un excellent moyen de transférer à la collectivité nationale la mise en place et la gestion d'investissements lourds à créer et à amortir pour, secondairement, une fois amortis, les remettre "au privé" qui recueille alors les profits de l'exploitation. En 1999, la partition RFF / SNCF ou, plus tard ERDF / EDF en ont été l'illustration la plus violente. Ce mouvement de va-et-vient entre État et non-État, varie sans arrêt depuis deux mille ans, sans que la socialisation ait été mise en place puisque JAMAIS la question de l'autonomie de la gestion n'a été posée(1). Les services publics, tels qu'ils ont été

mis en place par le CNR, constituent ce que les économistes appellent "un revenu indirect". Un seul exemple : les PTT (feu les PTT) dont le ministère en charge du secteur a disparu en... 1984-85. Le budget de cette "administration" était un budget obligatoirement "équilibré" et il l'était : le déficit de la Poste étant compensé par les profits des Télécoms, donc sans contribution des recettes fiscales. La Sécurité sociale, au contraire, pour l'éloigner de la mainmise étatique, a été longtemps gérée en Droit privé, par des représentants élus. Ce qui a garanti son autonomie, jusqu'au dernier scrutin de 1983. L'élection se déroulait au suffrage universel (dès l'âge de 16 ans).

Les matériels militaires : la guerre de 14-18 avait mis en évidence les profits sanglants des "marchands de canons", les industries d'armement furent donc étatisées. Elles sont progressivement privatisées à mesure de la fin des guerres (39-45, Indochine, Algérie) de la mise en place de la Force de frappe et de son annexe, l'électronique militaire. Au-delà des dividendes(2) que fournit une privatisation. Au total, ni le périmètre de l'État, ni le mode de gestion, ni la privatisation (modèle Sécurité sociale) ne permettent de cerner une approche de "l'État" comme entité spécifique.

Et les fonctions dites "régaliennes" ?

L'Histoire fournit maints exemples de ce que ces "fonctions" sont aussi privatisables que toutes les autres.

Depuis la vénalité des offices (notaires, huissiers, fermiers généraux et mercenaires en tous genres, les divers services dits de sécurité). La Justice n'est pas oubliée : les "conventions d'arbitrage" dont l'affaire Tapie/Sarkozy vient de fournir un avatar significatif ; de même l'exemple récent du divorce tendant à liquider l'Élu, officier d'État (-civil), donc représentant l'État(3). Ces différents exemples étalés dans la temporalité longue, montre que l'État, conçu comme outil

En France, nous avons une pratique de l'État comme lieu de pouvoir s'imposant à tous, au lieu de le regarder comme une modalité possible d'organisation des rapports sociaux.

de pouvoir, ou du pouvoir, n'est pas indispensable. La juxtaposition : Sécurité sociale / Armées ou Sécurité sociale / EDF montre que dans ces deux domaines, pour le moins dissemblables, l'État est tout, sauf indispensable. Qu'il s'agisse de l'énergie ou de la préservation de la santé de tous. S'y ajoute ce constat simpliste : dans le temps long, la Sécurité sociale est la synthèse des assurances sociales, de la Caisse de compensation et des caisses de retraites professionnelles des années 28/39, étendues à tous, donc mutualisées, et c'est parce qu'elles sont étendues à tous, qu'elles sont bien moins coûteuses que des assurances privées. Observons que l'étatisation (plan Juppé, 1995, puis pacte de responsabilité, 2014) en transférant le financement des cotisations au budget de l'État, transforme ce "revenu indirect" en charge directe puisque financée par des recettes fiscales dont l'essentiel ne provient plus d'un impôt progressif, mais d'impôts indirects et taxes diverses. Nous sommes très loin de la notion de pouvoir ou des fonctions régaliennes : nous sommes dans la financiarisation libérale. L'État est et reste, "LE" moyen des transferts de charge, transfert légitimé par la voie délégataire : le Parlement.

Les professeurs de science politique classique, conservateurs, avaient coutume de dire que « *L'État est le monopole de la contrainte organisée* ». Qu'en reste-t-il au terme de cette analyse? La *Critique du Programme de Gotha*, dans sa partie publiée tardivement, indique que la majeure partie du débat, au cours de ce congrès, porte sur une divergence d'appréciation, toujours d'actualité, sur le rôle du pouvoir d'État dans l'Allemagne d'après 1871, réunifiée sous la férule des Hohenzollern. Pouvoir d'État à qui la majorité des socialistes allemands accorde l'importance décisive pour l'installation du socialisme. En France (et nous avons l'État le plus centralisé, et le plus anciennement centralisé d'Europe, il faut quand même le rappeler(4)), nous avons une pratique de l'État comme pouvoir ultime, lieu de pouvoir s'imposant à tous, au lieu de le regarder comme une modalité possible d'organisation des rapports sociaux évoluant surtout (à certaines périodes du moins), selon des modes différents de redistribution solidaires possibles, fonction des rapports de

forces politiques et syndicales : le mouvement mutualiste fut installé par le mouvement syndical.

La mise en cause du découpage "en tranches de l'Histoire" présente l'intérêt de montrer que ce découpage, finalement assez récent, en gros depuis 1840, a été dicté par une démarche qui a gommé la temporalité longue(5), en créant ce que l'on nomme usuellement "la Renaissance". Cette période a débuté, en fait, vers le XII^e-XIII^e siècle. La constitution de l'appareil d'État, sa centralisation se sont construits avec la Monarchie sur trois siècles environ.

Une autre voie : le communisme ne consisterait-t-il pas, finalement, à remettre l'organisation sociale entre les mains du travail ?

Peut-on se passer de ce qui fonde l'organisation sociale du système représentatif ? Une Constitution ? Quelle est sa fonction ? Fixer des règles ? Pourquoi pas ? Mais pour combien de temps ?

Visant à consolider, à "conserver" un socle, une Constitution vise à fixer les règles de l'instant T, alors que depuis trois millénaires la temporalité s'accélère et que la volonté de chacun de maîtriser au mieux sa vie exige, au contraire, une souplesse accrue des modes d'organisation sociale. Au demeurant la volonté de rigidifier témoigne d'une frilosité, d'une méfiance révélatrices de la volonté de brider des rapports sociaux librement établis, à l'instant T, mais en demande de constant remaniement. D'aucuns pensent que, de la part d'une droite effrayée sur le temps long, le récent "Jour de Colère"(6) est davantage une manifestation d'un changement profond en cours depuis un siècle environ, une droite, effrayée par ce mouvement long dans son inconscient collectif, la conduit à reproduire des modes de luttes de rue qui sont ceux qu'elle utilise depuis la fin du XIX^e et le début du XX^e(7).

Constitution et Temporalité, une découverte récente ? La Constitution de 1793 posait : « *La Constitution sera révisée régulièrement parce qu'aucune génération ne doit pouvoir s'assujettir les suivantes.* »

Le Manifeste tire-t-il de là sa définition du communisme ? Du moins peut-on affirmer que Marx la connaissait.

Le conservatisme est l'essence de l'État. ♦

(1) Marcel Paul à qui j'avais posé la question en 1982, m'avait répondu, à peu près ceci : à chaque génération son rôle.

(2) Le mot "dividende" vient du latin et signifie "ce qui doit être divisé" sans se prononcer sur le(s) destinataire(s) de ce qui doit l'être.

(3) Le mariage fut d'abord une institution privée. Le moine qui assistait au mariage n'était que le témoin du libre échange des consentements, jusqu'à Saint Louis qui s'est marié sur le parvis de l'église de Sens (Cf. Georges Duby).

(4) N'y a-t-il pas un lien réciproque, très dialectique, entre centralité et égalité ?

(5) Jacques Le Goff, *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ?*, Le Seuil, 2014.

(6) *Dies Irae* en latin, directement sorti notamment de la messe de requiem.

(7) Danielle Tartakowski, *Les droites et la rue*, La Découverte, déc. 2013.

Gérer autrement l'État



José Tovar

Aux questions posées par Gilles Alfonsi, j'ai envie de répondre que l'État, c'est un ensemble de dispositifs institutionnels, pas nécessairement publics mais aussi privés. Mais pour faire quoi ? J'aurais tendance à répondre : pour gérer la société des hommes, la collectivité des hommes. D'où le terme de "politique". Si on s'arrête au mot de "gérer", je ne vois pas ce qui contredirait la volonté que l'on peut exprimer de gérer autrement. Et je ne vois pas ce qui entraîne nécessairement que l'État soit conservateur. Par exemple, je milite dans le secteur de l'éducation, avec le Front de gauche on se bat pour une école de l'égalité. Si l'État est "nécessairement" conservateur et répressif, je ne vois pas ce que l'on fait à se battre pour une école de l'égalité. On en revient aux précédentes politiques, quand on disait que tant qu'on n'aura pas changé la société, on n'aura rien changé : ce n'est donc pas la peine de se battre pour une école, de se battre pour un service public démocratisé, etc., puisque, de toutes façons, l'État est nécessairement conservateur et répressif.

Deuxième question : je suis d'accord avec cette idée de l'État comme lieu du pouvoir. J'ajouterai que c'est le lieu du pouvoir légitimé. Légitimé comment ? Soit par la force (c'est traditionnel dans l'histoire), soit par un processus plus ou moins démocratique d'élections, de représentants, avec tout ce que cela implique. Mais ces pouvoirs peuvent être contestés ! Ce ne sont pas des pouvoirs *ad vitam æternam*, ils peuvent être contestés.

Il y a DES lieux de pouvoir, ou alors comment fait-on pour conquérir des parcelles de pouvoir et instaurer un autre système de société ?

Et ce n'est pas "le" pouvoir, ce sont "des" pouvoirs ; je ne suis plus du tout dans l'idée qu'il y a un pouvoir central qui manœuvre tout, qui dispose de tout. Ce n'est pas vrai. Il y a DES lieux de pouvoir, ou alors comment fait-on pour conquérir des parcelles de pouvoir et instaurer un autre système de société ?

Troisième question : tout pouvoir et tout État, tout dispositif étatique, a besoin d'une bureaucratie. Dans notre esprit le terme de bureaucratie est forcément négatif parce qu'il est lié à ce que je disais précédemment. Mais qu'est-ce qu'une bureaucratie positive, qui instaurerait ou gèrerait autrement les dispositifs institutionnels de l'État ? Réfléchissons-y, faisons des propositions de transformations, par exemple, de certains services publics, par exemple de transformation du service public de l'Éducation nationale. C'est une bureaucratie parmi d'autres. Mais c'est une bureaucratie qui pourrait être gérée de façon positive et progressiste. ♦

cerises
ROUGE, AIGRE-DOUX

**POUR ABONNER VOS PROCHES
c'est gratuit, c'est simple et c'est ici :**

<http://plateformecitoyenne.net/cerises>

Quelle appropriation citoyenne ?

Robert Cerf

Je repars aussi de la question de Gilles Alfonsi ("De quoi parle-t-on quand on parle de l'État ?") et l'une des premières précisions que j'aimerais apporter, c'est : est-ce que l'on parle des pouvoirs publics en général, tout ce que tu appelais des dispositifs institutionnels, ou bien est-ce que l'on parle simplement d'une partie de ces pouvoirs publics, ceux qui sont centralisés par opposition aux collectivités locales ? Là, pour moi, il y a un vrai sujet parce que, très souvent, on assimile décentralisation et privatisation. Alors que la décentralisa-

tion très souvent permet au citoyen d'agir de façon beaucoup plus proche, probablement plus prégnante, sur les services publics, sur l'organisation même de la collectivité dont il est proche. Et cette confusion entre État, ensemble des pouvoirs publics, et donc cette assimilation de décentralisation et de privatisation nuit complètement à la richesse du débat, et notamment sur l'appropriation que pourrait faire le citoyen de son propre devenir. ♦

Avec quoi rompre, et comment ?



Mekan Rafadjou

Juste une remarque dans le débat, pour rebondir sur ce que tu viens de dire : à la rigueur, la domination peut être décentralisée. Et je ne parle pas du préfet, je parle bien de pouvoirs locaux. C'est une boutade sans l'être.

Pourquoi ? Parce que dissociation et éloignement, ce n'est pas tout à fait la même chose. La question de l'éloignement (au sens quasiment géométrique du terme, milieu, etc.) est très forte. On voit bien (dans quelques interventions ici, et dans la société) que l'on a un peu cette impression que, finalement, on ne maîtrise que ce qui nous est proche. Et je pense que ce serait assez mortifère parce que cela signifie que, de toutes façons, on ne maîtriserait jamais les dimensions mondiales, européennes, etc.

Et cela me permet d'embrancher sur la question de "l'État conservateur". Peut-être, mais en tout cas, ce que je sais, c'est qu'il y a pas de société sans une certaine continuité et que l'État, tel qu'il a été jusqu'aujourd'hui, est

incapable (peut-être parce que la question ne s'est jamais posée) d'organiser la rupture. Il est là pour ne faire que de la continuité. En même temps, cela nous interpelle, dès lors que l'on est dans une volonté de rupture, de révolution, etc. : savoir avec quoi on rompt, comment on rompt, et comment il peut y avoir y compris de la continuité demain dans une société émancipée ? Pour moi, la dimension instituée relève de cela, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de société sans institué, parce que cette dimension instituée permet d'avoir une certaine continuité, quitte à remettre en cause cette continuité, etc. Mais en tout cas, on ne peut pas être dans la table rase, on ne peut pas être dans l'amnésie par rapport à ce qu'il y avait avant, au sens anthropologique du terme.

J'avais déjà parlé du fait qu'il faudrait peut-être que l'on réfléchisse à une dialectique entre le constituant, l'instituant et le destituant. Pour le moment, l'instituant, on en a beaucoup, le constituant, on en a de temps en temps et le destituant, il faut vraiment ruer dans les brancards et on en a très peu. Il faut mettre de l'huile dans les rouages

Il faut se demander si instituer, c'est institutionnaliser. Est-ce que l'organisation est nécessairement bureaucratique ?

de cette question-là et du coup se demander si instituer, c'est nécessairement institutionnaliser ? C'est-à-dire trouver d'autres formes d'instituer qui ne sont pas nécessairement des institutions ossifiées... Il n'y a pas d'État ou de société sans organisation, mais est-ce que cette organisation est nécessairement bureaucratique ou technocratique ? C'est une autre question.

Et je reviens sur l'éloignement du lieu de pouvoir par rapport à la décentralisation, aux pouvoirs locaux. On y est en plein actuellement. Ce qui s'esquisse avec les

différentes réformes que l'on est en train de voter, tout particulièrement sur la question des métropoles et des régions, c'est bien quand même la dissolution de l'État, à la fois par le bas dans les métropoles et régions et par le haut dans l'Europe. En tout cas de l'État-nation. Est-ce que cela enlève des lieux de domination ? Comment sommes-nous confrontés à cela ? À partir du moment où nous posons la nécessité de faire autrement, il faut que l'on réfléchisse à ce qui est une disjonction quasi universelle. C'est que la dimension anthropologique de mon existence, elle, est, en terme d'échelle, coextensive. C'est-à-dire que quand je suis dans cette salle, je suis à la fois dans ce quartier, dans le 11^e arrondissement, dans la ville de Paris et dans la métropole parisienne, dans la

région, en France, en Europe et dans le monde. Je n'ai pas besoin de sortir d'ici pour aller dans le monde. Or le pouvoir, lui, n'est pas coextensif, il surplombe. Et c'est une disjonction quasi universelle en termes d'organisation des sociétés, que cette coextensivité de mon existence anthropologique et la structuration du pouvoir qui est toujours par niveaux et surplomb. Donc je pense que l'on a intérêt à aussi se coltiner cette question-là si, à un moment donné, on veut être dans une alternative par rapport aux questions de pouvoir. ♦

La fiction de l'État

Sylvie Rabie

Quand j'entends le mot "État", c'est pour moi une fiction, un mythe, comme la religion par exemple. C'est une construction faite à un moment donné, que l'on renouvelle tous les jours, parce que l'on y adhère. Mais en fait, cela n'a pas de territoire parce que les territoires sont mouvants, changeants, en conquête, en reconquête ; les peuples qui vivent dans les États sont aussi des peuples changeants. On essaye de faire tout ce que l'on peut (certains essaient de faire

Peut-être qu'il ne faut plus parler d'État mais de comment on gouverne une société différente.

tout ce qu'ils peuvent) pour nier cette réalité, mais c'est comme cela que cela se passe. Et puis, au niveau politique, en principe, les politiques devraient changer aussi en fonction du temps qui passe et des aspirations nouvelles des gens. Donc qu'est-ce qui, en fait, fixe l'État, si ce n'est ni un territoire, ni un peuple, ni une politique ? C'est juste le fait qu'on lui prête quelque chose (c'est une fiction comme le marché aussi : "le marché veut, le marché dit, le marché fait..."). Et qu'est-ce qu'on lui prête ? La question qui serait intéressante, ce serait peut-être de se demander : nous, que voulons-nous ? Que mettons-nous dans ce mot là, que voudrions-nous que soit l'État ?

On parle de lieu de pouvoir, mais est-ce que l'on a envie d'avoir un lieu de pouvoir, des lieux de pouvoir ? Est-ce que l'on a envie d'avoir quelque part du pouvoir ? Ou est-ce que le pouvoir, c'est perpétuer les dominations, etc., et, dans le cas contraire, est-ce qu'on n'essaye pas plutôt de faire autre chose que du pouvoir ?

Alors, si ce n'est pas du pouvoir, ce serait quoi ? Est-ce que ce serait de la gouvernance ? Peut-être, effectivement, mais alors à quelle échelle ? Donc, peut-être qu'il ne faut plus parler d'État mais de comment on gouverne une société différente - je rêve évidemment, dans l'État actuel c'est un peu difficile - dans laquelle il y aurait moins de domination, et donc qui serait gouvernée selon les sujets à des échelles différentes. Quelles ressemblances y a-t-il entre un État comme Monaco, Andorre, Liechtenstein (par hasard des paradis fiscaux) et un État comme la Chine ou la Russie ? On voit bien que la question d'échelle doit quand même interpeller.

Donc qu'est-ce qu'on fait, à quelle échelle ? Est-ce qu'on a besoin d'État ? Non. De gouvernance ? Oui, certainement, de coordination, de lieux de prises de décisions, si possible collectives, avec beaucoup d'autogestion. Ce sont là les questions qui moi me préoccupent.

Et aujourd'hui, quand on dit que l'État a le pouvoir, je me pose la question de savoir s'il a le pouvoir ou si ce sont les banques, si ce sont les lobbies. Donc qui vraiment a le pouvoir ? Je ne suis pas sûre que ce soit l'État, de toute manière. ♦

L'État comme rapport social de dépossession



Bruno Bessière

Lorsque nous parlons de l'État, nous ne parlons pas tous de la même chose. Une même personne ne parle pas non plus tout le temps de la même chose en parlant de l'État.. En relisant l'intervention que j'ai faite lors de la précédente séance sur ce même thème, je me suis rendu compte que j'avais utilisé deux acceptions différentes de la notion d'État, à deux moments de cette intervention.

Joe Rabie parlait tout à l'heure de l'État dans le sens de l'entité juridique qui représente un pays. C'est une première définition. Ce n'est pas celle qui est au cœur de notre discussion, mais elle recouvre une réalité.

La deuxième définition de l'État, c'est celle d'un système politico-administratif fait d'institutions, de services publics, de politiques publiques, de personnels, de règles, de décisions. Un État dans la société, en rapport avec elle, via des votes (élections, référendums), des rapports entre services publics et usagers, entre élus et citoyens, entre élus et personnels, etc. Cette définition peut elle-même être subdivisée en deux : l'État limité aux institutions à l'échelle du pays tout entier et l'appareil d'État dans sa globalité incluant aussi les collectivités territoriales. Ainsi, quand on parle de l'État dans les collectivités territoriales françaises ne s'inclut-on pas dedans, on parle de l'instance nationale. Évidemment, dans cette conception de l'État comme système politico-administratif, avec une multiplicité d'acteurs et d'interactions, il y a forcément des contradictions, différents pouvoirs et acteurs qui ne défendent pas tous les mêmes politiques, des rapports de force, etc.

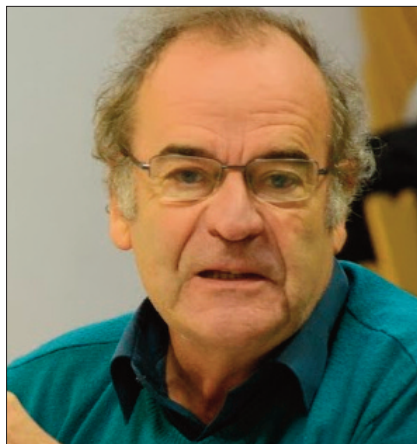
La troisième définition, c'est l'État en tant que rapport social de dépossession, d'extériorisation du pouvoir par

rapport au peuple. C'est certainement là qu'est l'essence de l'État. Pourquoi ? Parce que l'on peut très bien avoir des services publics non étatiques. On a déjà parlé de la Sécurité sociale, même si elle est de plus en plus étatisée, mais il y a aussi des associations qui assument des rôles de service public, la prévention routière, par exemple, en est une. De même, on peut avoir des décisions politiques, des politiques publiques qui soient non pas

On peut avoir des décisions politiques, des politiques publiques qui soient non pas définies par un État qui surplombe le peuple et lui impose sa volonté, mais par les citoyens eux-mêmes.

définies par un État qui surplombe le peuple et lui impose sa volonté, mais par les citoyens eux-mêmes. Le cœur de l'État est donc dans le rapport de dépossession et de domination. Dans ce cadre là, aussi bien l'Union européenne que les collectivités territoriales sont d'essence étatique, puisque, fondamentalement, elles sont conçues comme extériorisation du pouvoir par rapport au peuple et comme instrument d'imposition, de décisions sur le peuple. Décisions auxquelles il est censé se soumettre. Donc, par-delà la diversité de définitions et d'usages du mot État, l'essence de l'État est dans ce rapport. ♦

L'État, noyau fondamental de la domination de classe



Francis Sittel

On l'avait évoqué lors de notre précédente discussion : la question de l'État est une des plus difficiles d'un point de vue marxiste, ce qui fait que la recherche d'une définition est toujours très délicate. On pourrait peut-être prendre le problème à l'envers, pour considérer qu'il y a eu, et qu'il y a des sociétés sans État. Cela pour le meilleur et pour le pire. Le meilleur, ce sont les sociétés sans classes, où il n'y a pas besoin d'État, ce sont des sociétés pleinement libertaires. Et on a des contre-exemples de sociétés de classes où l'État s'est effondré. Et là, on a le pire. Avec ces cas de sociétés qui se trouvent privées d'État (ce que l'on voit dans certains pays du Moyen-Orient ou d'Afrique), où l'État s'est effondré, c'est l'ordre social lui-même qui disparaît : des classes qui génèrent des mafias, une violence généralisée, le règne de la sauvagerie... Ce qui indique que le besoin d'une classe dominante de maîtriser la violence et de la légaliser est un élément civilisationnel (avec ses limites, mais on est dans cette logique-là). Donc, peut-être que derrière la question de l'État, il y a celle de ce qu'est une domination de classe "ordonnée", ne disons pas "civilisée", mais au moins "ordonnée".

On voit ici la nécessaire combinaison entre ces éléments que sont l'État, la nation, la bureaucratie, et les rapports avec la société. Il faut maîtriser l'idée que, par l'existence de l'État, la classe dominante arrive à combiner la coercition et la légitimité. L'équilibre entre les deux est ce qui permet de voir si on progresse ou si on régresse de ce point de vue. L'État concrétise, à un moment déterminé, ce que la classe dominante est en capacité de définir comme constituant l'essentiel de son pouvoir. Et, une fois cerné ce à quoi il faut s'accrocher, en quoi se concentre, et se concentre dans la durée, sa domination de classe sur les autres classes, elle sait quelles marges de pouvoirs autres elle peut accorder sans risques majeurs pour elle. Le

conservatisme, c'est un conservatisme relatif, c'est-à-dire qu'il y a une évolution en fonction des rapports de force, parce que l'État c'est plus que les régimes politiques, c'est plus que les gouvernements, c'est ce noyau fondamental qui est celui de la domination de classe. On sait que l'État féodal n'était pas ce qu'est l'État capitaliste, et que la domination de la bourgeoisie ce n'est pas la domination qu'exerçait la noblesse. Parce que la bourgeoisie est une classe qui a un potentiel de tous points de vue sans commune mesure avec celui de la noblesse. Et qu'elle se

Le besoin d'une classe dominante de maîtriser la violence et de la légaliser est un élément civilisationnel. Derrière la question de l'État, il y a celle de ce qu'est une domination de classe "ordonnée".

trouve confrontée à une classe ouvrière qui, elle aussi, recèle un potentiel sans commune mesure avec celui de la paysannerie dans la société féodale. D'où ce développement spectaculaire de l'État capitaliste et des éléments qu'il travaille.

Un dernier point par rapport aux idées qui ont été évoquées. L'évolution de l'État est marquée par des mouvements contradictoires. On a des mouvements qui sont progressistes. Si la légitimation suppose l'existence de services publics, on a des services publics. De ce point de vue, la question de la Sécurité sociale est intéressante. Même si ce n'est pas un service public, son importance fait qu'on ne peut la dissocier de ce qu'est l'État capitaliste développé. Celui-ci peut donner place à un tel système qui, tout en ne relevant pas d'une gestion ouvrière (ou plus depuis très longtemps, et très peu), s'intègre dans son fonctionnement global. Inversement, il existe des éléments régressifs. La personnalisation du pouvoir présidentiel sous la V^e République est un élément régressif par rapport à l'évolution démocratique des institutions de l'État capitaliste. Et tout ce qui est dit sur État social / État pénal, le fait que, dans le contexte actuel de crise, l'État social se rétracte au profit de l'État pénal signifie que de ce point de vue nous sommes dans une situation de régression. Cela avec, à terme, les contradictions qu'une telle évolution génère au sein même de la technocratie d'État, de la bureaucratie d'État, parce que l'on est dans des phases de transformation où des éléments qui ont été formés dans une période qui était plus progressiste peuvent à un autre moment mal vivre et résister à ces évolutions qu'ils vivent comme régressives. C'est dire qu'il y a une dynamique interne de l'État en fonction de ces multiples réalités. ♦

État capitaliste, territoire, bureaucratie



Guillaume Liégard

On n'a pas eu de discussion sur l'État en général - si tant est que l'État en général veuille dire quelque chose - mais on ne discute ni de l'État féodal, ni de l'État antique, ni même de l'État absolutiste, on a une discussion, en réalité, sur l'État capitaliste. Et l'État capitaliste, ce qui le définit, ce n'est ni de savoir si on vote ou pas, ni s'il y a des services publics (parce que si on élargit en dehors de la France, la réalité des services publics est quand même assez inégale) mais l'aspect que vient de définir Francis Sitel, c'est que, associé à un

***Chez Poulantzas et chez Gramsci
l'État intégral est, en gros, l'appareil
politico-administratif plus la société
civile. (...) il n'y a pas de "hors État".***

mode de production particulier, l'État capitaliste a un rôle spécifique dans l'organisation de la classe dominante. Je ne crois pas qu'une définition générale qui étendrait l'État simplement à la question du pouvoir serait très éclairante.

La deuxième chose - cela a été abordé mais je crois que c'est important et qu'il faudrait fouiller un peu - c'est l'association entre l'État et non pas une nation (parce qu'il y a des États avec plusieurs nations), mais associé à un territoire. Et dans lequel s'exprime de manière légitime le débat politique. Et peut-être que l'une des difficultés dans la construction européenne, c'est que l'Europe n'est pas un espace légitime au sens où les citoyens qui habitent l'Europe ne le ressentent pas comme tel pour en faire un cadre plus large. Et c'est un des points sur lesquels butent non seulement les classes dominantes mais nous-mêmes aussi dans le développement d'une alternative.

Troisième aspect, il me semble que l'on aurait tort de réduire l'État non seulement à la fonction publique d'État mais même à l'appareil politico-administratif. Je suis un peu surpris que certains aspects ne soient pas venus dans le débat, tels que chez Poulantzas et chez Gramsci l'État intégral qui est, en gros, l'appareil politico-administratif plus la société civile (y compris les systèmes de presse, etc., dans le rôle qu'ils ont dans le maintien du système). Et ces aspects font qu'il n'y a pas de "hors État". J'empiète peut-être sur les discussions d'après, mais, dans cette conception-là de l'État intégral, il n'y a pas de "hors État" où l'on pourrait faire vivre et développer des alternatives. C'est sans doute un point de débat entre nous.

Pour conclure, il y a un élément qui à la fois est vrai et ne me paraît pas juste. Pierre Zarka et Bruno Bessière ont parlé de l'État comme structure qui confisque le pouvoir parce que les citoyens n'y ont plus accès, etc. Tout cela est absolument vrai. Mais c'est en réalité vrai pour toute structure. Un parti politique, une organisation syndicale, dès lors qu'ils sont constitués, peuvent prétendre à représenter l'ensemble des salariés, l'ensemble de la classe ouvrière, à travers leur médiation, donc avec des phénomènes de bureaucratisation. Il serait très exagéré de dire que la bureaucratisation s'arrête à l'appareil d'État : toute l'histoire du mouvement ouvrier depuis 150 ans le montre. Et donc, à part des endroits où il est possible d'avoir une agora permanente, dès lors qu'il y a médiation, il y a des possibilités et des risques de confiscation de pouvoir et cette question-là n'est pas simplement liée à l'État, elle est liée à toute forme de médiation. ♦

Reconnaitre les différentes réalités de l'État

Gilles Alfonsi

Sans empiéter sur nos prochaines discussions, selon moi, le risque que la médiation se concrétise en dépossession ne veut pas dire que par nature toute forme d'organisation ou toute forme de coopération collective soit nécessairement porteuse de cette dépossession. Ou alors il ne faut surtout pas s'organiser parce que, dans une visée d'émancipation, on va chercher justement à ne pas être dans la dépossession quand on va s'organiser syndicalement ou politiquement ; on va essayer de mettre engagement et prise de pouvoir plutôt en adéquation, intimement liés à ce que l'on veut porter dans la société, on va s'efforcer de faire qu'il n'y ait pas un décalage ou un surplomb de la part d'aucune avant-garde éclairée.

Je vais revenir sur la thématique de la nature de l'État. Le premier point, l'État comme "lieu du pouvoir", pour moi, veut tout dire et ne rien dire. Il y a de multiples lieux de pouvoir. Il n'y a pas de lieu du pouvoir unique, ou alors qu'est-ce que c'est concrètement ? C'est qui ? C'est où ? Dans certains cours à la fac, on nous disait que la science politique, c'est la science de l'État. Et très spontanément je m'étais dit que la politique, justement, ce n'est pas que l'État.

Deuxièmement, je suis très sensible à ce qu'a dit Sylvie Rabie sur la fiction. Parce que, pour moi, il y a bien une fiction que nous contribuons à entretenir nous-mêmes quand nous parlons sans arrêt de l'État sans définir de quoi il s'agit. Ou sans définir - comme le dit Christophe Gaudier - de quel aspect de l'État je parle, quand

j'aborde l'État : le système représentatif, le système institutionnel, le système administratif, les services publics ou autres. Ce sont des mots qui sont tellement banalisés chez nous que nous entretenons nous-mêmes une fiction à nos dépens.

Maintenant, à l'issue de ces premières tranches de réflexion et du premier débat de mars dernier, je me dis qu'il y a peut-être deux manières d'essayer d'avancer sur ce thème. Premièrement, préciser chaque fois que nécessaire ce dont nous parlons, c'est-à-dire que quand

Nous pouvons désigner l'État comme un certain type de rapport social.

Notre problème est alors que cela paraît abstrait et qu'il est difficile de se faire comprendre.

on parle des services publics, il faut parler des services publics et on ne peut pas négliger que pour beaucoup État et services publics, Éducation nationale, c'est pareil. Donc dire précisément de quoi on parle quand on parle de l'État, et remplacer le mot "État" chaque fois que nécessaire. Et, par contre, je pense que l'on ne peut pas pour autant lâcher la question d'essayer de définir l'État. Et ce ne serait plus du tout une institution ou un lieu spécifique ou un périmètre, ce serait plutôt un certain type de rapport social. Le problème avec une telle définition, c'est que le "rapport social" est un peu plus conceptuel, un peu plus difficile peut-être à faire comprendre. Mais je pense qu'on tient quelque chose qui, au moins, est transversal aux différents sujets que l'on a évoqués là. ♦

Sur le site www.comunistesunitaires.net
Découvrez Altercommunistes



La fonction de l'État, au service du Capital



Patrick Darré

Très modestement, parce que, comme le disait Francis Sitel, quand on essaye de définir ce qu'est l'État, il y a tellement d'entrées qu'on a à faire face à une complexité dont il est assez difficile de faire ressortir ce qui domine. J'ai tendance à considérer l'État comme un instrument, un instrument qui est voulu, souhaité, subi, accepté par l'inconscient dans le peuple qui se reconnaît dans une nation et qui lui confie des pouvoirs au travers de la délégation, d'une forme délégataire. Mais cela ne suffit pas, et je pense qu'il faut qualifier l'État dans lequel on est. Or on est dans un État dit républicain. Et l'État républicain est censé organiser l'intérêt général, ce qui pour moi est une farce. Puisque l'intérêt général nie l'antagonisme entre le capital et le travail. C'est pour cela que je ne sépare pas État capitaliste et État républicain, pour moi, c'est la même chose. Donc quand j'entends VI^e République, je suis plus que réticent. On ne sort pas du piège. Dans ce cadre-là, l'État organise la médiation entre deux intérêts antagoniques pour faire en sorte que cela fonctionne malgré tout, il lâche un certain nombre de choses en fonction des rapports de force qui s'exercent à telle période ou autre. Mais fondamentalement, dans un État capitaliste, l'État joue un rôle dominant au service de la valorisation des affaires du Capital, en organisant cette médiation qui empêche l'explosion des tensions, précisément. C'est sa fonction d'instrument, je pense.

Ensuite - je dis les choses un peu pêle-mêle - il y a, dans cette question d'intérêt général, plusieurs manières de concevoir la façon dont l'État intervient. Par exemple les Montagnards ont souhaité organiser l'égalité de traitement sur la totalité du territoire. Aujourd'hui, on peut considérer que ce sont les Girondins qui sont en train de triompher dans l'organisation spatiale des institutions. Les lobbies du capitalisme mondialisé ont été plus puissants

que la capacité du peuple à résister à l'organisation qui convient bien aux intérêts du capital.

J'ai dit "instrument", mais l'État n'est pas quelque chose d'inerte, évidemment, c'est quelque chose qui vit, cela a été dit. Les corps constitués, c'est-à-dire la machinerie qui a été créée par l'État pour organiser la société, ne sont pas exempts de pouvoirs qui ne sont pas sans poser des problèmes démocratiques. Je pense que, dans la situation actuelle, avec un mode institutionnel tel qu'il est,

Dans un État capitaliste, l'État joue un rôle dominant au service de la valorisation des affaires du Capital, en organisant cette médiation qui empêche l'explosion des tensions.

aucun ministre de l'Économie n'est capable d'imposer ses vues à Bercy. Donc il y a une vraie question sur le poids que jouent les corps constitués ; je pourrais parler des grandes écoles (l'ENA, etc.) qui produisent, se reproduisent, et toujours dans un sens bien compris.

Dernière chose : l'État est une organisation spatiale, on l'a lié tout à l'heure à la notion de "nation", et dans le cadre d'un capitalisme mondialisé, globalisé, si je perçois bien la fonction qu'il a au service du redéploiement du capital, je crains le rôle protectionniste qu'on veut lui faire jouer, qui ne peut déboucher que sur des tensions, voire des conflits. ♦

Produire de l'institué hors de l'État

Pierre Zarka

Je parlais d'une architecture qui organise la société en dehors des intéressés, j'allais dire à leur place, en position de surplomb, et je disais que ce surplomb détermine le sentiment d'identité ou pèse, mais de manière majeure, sur lui. Alors pourquoi revenir sur cette idée ?

D'abord pour répondre à ce que disait Guillaume Lié-gard : la prégnance des rapports à l'État est telle que les partis politiques sont calqués sur le modèle de l'État, que les syndicats sont calqués sur le modèle des partis politiques et que la moindre association de parents d'élèves est calquée sur les autres. Et cette cascade fait que nous ne savons pas encore ce qu'est une organisation collective. J'ai utilisé volontairement ce mot, qui ne repose pas sur des rapports "délégataires". Je vais le formuler autrement parce qu'on finit par banaliser le terme "délé-gataire" : des rapports où nous abdiquons individuellement nos pouvoirs envers une structure qui nous échappe. Nous sommes dans l'ignorance "normale" de cela, je veux dire "inévitable" - nous sommes des produits de l'histoire comme les autres.

Et j'insiste sur une deuxième chose. L'État, pour moi, ne se réduit pas à la tête, à un appareil au-dessus, il est une architecture qui se modifie mais qui va jusqu'en bas. Et de ce fait, je suis frappé d'entendre dans ce qui est dit comment on raccroche la notion de légitimité à l'État et non pas à la démocratie. On dirait (je parle d'ici, de nous) que seul l'État, au fond, est l'incarnation de la légitimité. Eh bien, c'est justement notre problème. Et c'est ce qui explique (je vais le faire à la hache) qu'on est passé de "tout le pouvoir aux soviets" à la suite. Et cela m'amène à une deuxième chose, à propos de l'intervention de José Tovar. Faire des propositions sur l'école ne doit rien à l'État, ce que nous sommes en train de faire ne doit rien à l'État. Nous sommes en train de tenter les uns et les autres de produire de "l'institué", pour reprendre le souci de Makan Rafadjou que je partage : il faut de l'institué. Je ne vois pas pourquoi un ministère aurait, par exemple, le pouvoir de trancher sur les rythmes scolaires. Pour moi, c'est complètement ahurissant.

Donc on voit bien comment ce qui est légitime, finalement, est ce qui nous échappe. C'est une espèce d'abstraction qui se situe en dehors de nous. Plusieurs ont parlé de la Sécu, mais il y a d'autres phénomènes. Si vous prenez le corps des pompiers en région parisienne, c'est l'armée, c'est donc une structure qui est effectivement étatisée ; en zone rurale, ce sont des volontaires. Et cela marche aussi bien.

On se réfère à la vision qu'ont les gens de l'État pour dire, et c'est juste, qu'il faut qu'ils nous comprennent. Mais aucun d'entre nous n'en viendrait à épouser la notion d'investisseur parce que les gens parlent des investisseurs. Et donc, quand il s'agit du Capital, nous sommes armés, quand il s'agit de l'État, nous sommes un peu désarmés. Nous sommes sous la pression d'une culture dominante. Ce matin, nous avons parlé de notre conception du capital ou du travail sans faire référence à ce que les gens nous disent. Je trouve cela très symptomatique

Ce qui est légitime, finalement, est ce qui nous échappe. C'est une espèce d'abstraction qui se situe en dehors de nous.

de la prégnance culturelle de la structure d'État, qui débouche sur des mésaventures historiques qui ne sont pas des accidents, mais où il y a, de manière relativement ramassée, relation de cause à effet.

Sur la question européenne, personnellement, je ne trouve pas qu'il y ait destruction ou détérioration de l'appareil d'État, au contraire même ; simplement il n'est plus national. Au fond, les agences de notation font de plus en plus partie de l'appareil d'État. Puisqu'elles déterminent en partie, avec les contradictions évoquées, les politiques publiques qui étaient dans les mains de l'appareil d'État. Les agences de notation, maintenant, se sont invitées dans l'appareil d'État. Le gouvernement italien avant celui-ci (je n'ai aucune sympathie ou mansuétude pour Berlusconi, vous vous en doutez), pendant tout un temps, n'a été nommé par personne si ce n'est par les banques. Donc il y a non pas un dépérissement de l'État sous la pression du capital, mais au contraire un durcissement de cette mise en extériorité, de cette architecture qui est mise en extériorité, que l'on retrouve dans la formation du gouvernement grec, par exemple. Je trouve important de ce point de vue de ne pas faire de contresens, de ne pas suivre une sorte de pente qui consiste à dire, en gros, que le capital détruit l'État et que donc, les ennemis de mes ennemis étant mes amis, ce serait déjà bien de défendre l'État. ♦

Rôle des partis, rôle des syndicats

Bruno Bessière

Les partis, les syndicats peuvent être complètement intégrés à l'État, ou en très grande partie. Même si certains partis peuvent avoir une fonction ambivalente, à la fois d'organisation de l'expression politique collective de citoyens et de contribution à l'extériorisation du pouvoir des citoyens dans des institutions, la fonction étatique des partis est prégnante. Ils ont un rôle d'instruments dans l'organisation de la dépossession du pouvoir, de la délégation de pouvoir, de l'extériorisation du pouvoir des citoyens vers des structures qui les surplombent. D'outils censés être au service de l'émancipation des peuples, ils se sont transformés dans des pays comme l'URSS en partis uniques prétendant représenter les intérêts du peuple tout en se passant de lui demander son avis. C'est fondamentalement étatique.

Pour prendre un exemple plus proche, ce qu'ont fait, pour l'essentiel, les directions des syndicats avec l'ANI

(Accord national interprofessionnel) est aussi de nature étatique. C'est la production de politiques pour le compte de l'État (et, in fine, des intérêts de la classe capitaliste dominante), sans demander l'avis de la population, pas même des salariés que les syndicats sont censés représenter. Une poignée de dirigeants syndicaux a négocié un accord avec le patronat pour liquider toute une partie du droit du travail, de manière à ce que ce soit inscrit dans la loi - ce scénario ayant été prévu dès le départ par ses concepteurs. Ces syndicats ont donc joué un rôle au service de la domination capitalistico-étatique.

Cela ne signifie pas que l'on ne peut concevoir les organisations que de cette manière, fort heureusement. On peut, au contraire, en faire des instruments favorables à la prise de pouvoir par les citoyens eux-mêmes. Mais cela ne va pas de soi. ♦

État capitaliste, État en général

Laurent Lévy

Très vite, juste pour ricocher sur quelques aspects du débat. Sur État et pouvoir, bien sûr qu'il existe une foule de lieux de pouvoirs, d'une certaine manière, y compris dans la famille. Mais il n'en demeure pas moins que "l'État c'est moi", c'est-à-dire que c'est moi qui ai le pouvoir de commander à l'ensemble de la société. Et ce n'est pas par hasard si on dit souvent "le pouvoir" quand on parle de l'État, de la tête de l'État qui est le gouvernement.

Sur État et légitimité, je crois en effet que l'État a un pouvoir qui est légitime. Dans le sens où ce pouvoir n'est pas discuté. Même quand on s'oppose à l'État, on ne discute pas sa légitimité d'action. On s'oppose à telle ou telle loi, mais on ne dit pas qu'elle est tombée du ciel ou advenue par je ne sais quel miracle. Et c'est vrai même de l'État dictatorial.

Quand à la théorie de l'État, c'est un point qui mériterait de très longs développements parce qu'il y a débat là-

dessus. Mais je crois qu'isoler la question de l'État capitaliste de la question de l'État en général est une erreur. Il est vrai que cela a été théorisé ainsi, comme pour le travail : il y aurait des concepts qui ne seraient compréhensibles que dans le cadre d'un système capitaliste. Je crois que l'État capitaliste s'étaye sur des formes d'État antérieures et dans certains cas, par exemple dans le cas de l'histoire russe et soviétique, c'est ce qui a expliqué le poids de la bureaucratie parce que l'État soviétique a hérité de la bureaucratie tsariste.

Sur les services publics, il y en a en effet qui sont étatiques ou qui ne le sont pas, il y en a aussi qui peuvent passer de l'un à l'autre. Il n'y a pas si longtemps que cela, il y avait une grosse administration qui s'appelait l'EDF, une autre les PTT, et tout cela est devenu plus ou moins privé. Il n'en demeure pas moins qu'il y a un service public d'électricité et de gaz, et qu'il y a un service public de télécommunications. ♦

Illusion de l'État et de la démocratie

Joe Rabie

Sur la question de la bureaucratie et notamment de la Russie soviétique, Guy Debord analysait cette bureaucratie comme une bourgeoisie de l'État qui a remplacé la bourgeoisie précédente, mais en fait, par des moyens semblables, a perpétué un système semblable.

Je suis intrigué par la manière dont on est en train de parler de l'État plutôt comme un corps extérieur. Or, depuis le plus jeune âge dans les différents systèmes éducatifs,

***On ne peut plus légitimer l'État
comme pouvoir arbitraire absolu
et on a résolu cela par l'illusion de
la démocratie.***

on a été programmé pour dire que l'État c'est nous. Depuis que l'on a dit qu'il y avait eu victoire de la souveraineté du peuple, en fait, l'État c'est nous, c'est nous qui décidons, on est en démocratie. La démocratie est une illusion, mais on utilise l'existence de la démocratie pour justifier la légitimité de l'État ; on ne peut plus légitimer l'État comme pouvoir arbitraire absolu et on a résolu cela par cette illusion. Or, ceux qui nous représentent, nous les choisissons parce qu'ils ne nous donnent pas le choix. Et si on essaie d'analyser les intérêts représentés

justement par l'État (on a parlé de l'État représentant les intérêts du Capital, notamment), on peut dire que c'est, comme un loup déguisé en agneau, une oligarchie qui se déguise en démocratie.

Mais si on prend la manière dont s'expriment la droite et la gauche par rapport aux intérêts qu'elles représentent, l'une et l'autre disent représenter l'intérêt des travailleurs, du peuple et des employés, pour avoir les meilleures conditions possibles. Quand ils disent réformer l'État, c'est dans notre propre intérêt parce qu'il n'y a pas le choix. Et simplement, on voit comment, en fait, pour représenter nos intérêts, ceux du peuple, ils ne le font pas ! Et la différence entre Sarkozy et Hollande, c'est que quand Sarkozy fait cela, il le fait par opportunisme et par classe, et que Hollande le fait, je pense vraiment sincèrement, parce qu'il pense qu'il n'a pas de choix. Quelque part, c'est par renoncement. ♦

+ D'INFO



communistes unitaires

www.communistesunitaires.net
blogs.mediapart.fr/communistes-unitaires

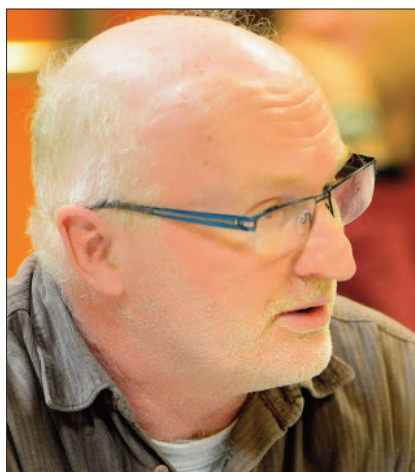
cerises
ROUGE, AIGRE-DOUX

www.cerisesenligne.fr

LA
FASE
Fédération
pour une alternative
sociale et écologique

FRONT
DE GAUCHE
www.lafederation.org

L'État (n') est-il (qu') un instrument de domination ?



Laurent Lévy

La deuxième séquence a ceci de particulier d'être prise en sandwich entre celle qui précède et celle qui suit. Et passer de la définition de l'État à la question de son dépassement amène à poser cette question : l'État est-il un système de domination et n'est-il que cela ? Mais ce sont des points que l'on a déjà plus ou moins abordés et que l'on sera obligé d'aborder à nouveau dans la séquence qui va suivre sur le dépassement, le dépérissement, l'extinction de l'État.

Donc, dans l'État - c'est lié aux définitions que l'on a tenté d'en donner - il y a lieu bien sûr de distinguer ce qui est oppression et ce qui est potentiel d'émancipation.

Tout d'abord, il y a deux choses très distinctes dans ce que l'on appelle l'État. L'État, c'est à la fois un concept de droit international : il y a l'État français, l'État tchèque et ce ne sont pas les mêmes, les États qui sont représentés à l'ONU, qui ont des représentations diplomatiques les uns chez les autres. Et puis l'État, c'est un concept de sciences politiques, si l'on peut dire, c'est-à-dire la manière dont la société est organisée à l'intérieur de ses frontières, où on retrouve la notion d'État-nation dans ses deux volets.

Qu'est-ce qui est oppression et qu'est-ce qui est potentiel d'émancipation ? On a abordé ce sujet sans le dire, il y a quelques instants. Il est certain que l'on ne peut pas

traiter de la même manière l'administration de la police, celle de l'école et celle de la santé. Il y a des appareils d'État dont la fonction est de maintenir la société en ordre pour lutter contre les désordres qui peuvent naître de la lutte des classes, et il y a des fonctions de l'État qui sont autres, avec des origines historiques et politiques qui peuvent varier. L'école par exemple, l'école publique, a sans doute à voir avec l'État domination, c'est-à-dire qu'il y avait le besoin pour la société, pour la bourgeoisie à un certain moment de son existence, de se doter d'une force de travail qui sache lire et écrire. Et donc l'école contribuait à sa façon à la possibilité même de poursuivre tranquillement l'accumulation du capital. En même temps, il n'échappe à personne que l'école est aussi un formidable moyen d'émancipation, que savoir lire et

D'une part, il y a une classe dominante et l'État est à son service ; d'autre part, il y a des dominations de la bureaucratie sur la société.

écrire, cela ne sert pas seulement à être une force de travail qualifiée mais que cela sert aussi à enrichir ses capacités de réflexion et de réflexion critique. Et que l'école concentre de ce point de vue les contradictions de l'État en tant qu'instrument de domination et en tant que potentiel d'émancipation. On pourrait dire la même chose des politiques de santé, sauf qu'elles sont nées différemment. L'école, c'est le fruit de la république triomphante. L'existence de politiques de santé et de la Sécurité sociale, c'est le fruit de luttes sociales de la part des dominés du système. C'est-à-dire qu'il n'y a pas eu de luttes sociales pour l'école publique, même si la Commune, par exemple, avait institué l'école publique. Mais il y a eu des luttes sociales pour la création de la Sécurité sociale, qui est arrivée comme une espèce de verrue sur l'État capitaliste.

Il y a dans la tradition communiste depuis Saint-Simon une formule, reprise par Engels, qui distingue les deux grands volets des fonctions de l'État : le gouvernement des hommes d'un côté, l'administration des choses de l'autre. L'administration des choses est un concept malgré tout contradictoire, avec des contradictions qui suivent, qui épousent celles de l'État (et, soit dit en passant, celles du pouvoir). L'administration des choses, c'est

l'idée qu'il faut que les trains arrivent à l'heure. Mais que les trains arrivent à l'heure, est-ce en soi un moyen d'émancipation ou de libération ? Cela dépend de quels trains et cela dépend où ils vont - il fallait que les trains arrivent à l'heure à Auschwitz aussi...

J'ai dit que l'État se distinguait par ses fonctions, et il y a toute une multiplicité de fonctions que l'on a abordées. L'État se distingue aussi par ses appareils, c'est-à-dire par ses structures bureaucratiques, plus ou moins bureaucratiques, pas nécessairement jusqu'à la moelle, mais qui reposent sur une armada de fonctionnaires chargés d'accomplir telle ou telle tâche. On en arrive alors à la double domination de l'État. Il y a l'État en tant qu'instrument de domination d'une classe sociale. Il y a une classe dominante et l'État est au service de cette classe dominante. Il l'est à travers toutes sortes de biais, mais il l'est d'une manière qui est indiscutable dans une société divisée en classes. Mais il y a aussi des dominations de la bureaucratie elle-même sur l'ensemble de la société. Le pouvoir propre de la bureaucratie, qui dépasse d'une certaine façon, ou qui s'émancipe - si j'ose employer ce mot - de la tutelle directe de la classe dominante.

On pourrait prendre par exemple la Justice, qui est une des grandes administrations de l'État, l'une de ses grandes fonctions, et en même temps l'un de ses grands appareils. Appareil hautement contradictoire. Dans une société comme la nôtre, la Justice, le Droit, c'est d'abord l'ensemble des moyens dont disposent les créanciers

pour étrangler leurs débiteurs. C'est fondamentalement et essentiellement cela. Cela dit, nous savons tous que, du fait des rapports de force qui se nouent au cours de l'histoire, s'accumulent des règles de droit qui ne sont pas les règles des créanciers, qui ne sont pas celles des dominants. On en a l'exemple particulier avec le droit du travail. Toute une fraction, tout un aspect du travail de la bourgeoisie aujourd'hui consiste à démanteler le droit du travail. Ils disposent d'un gouvernement qui y aide considérablement en ce moment. Ce n'est pas le propre du gouvernement Hollande, déjà Sarkozy contribuait à démanteler le droit du travail. Mais en tout cas, c'est une des préoccupations de la bourgeoisie d'en finir avec le Code du travail. Ce qui montre, en creux, que ce droit fait partie de ceux sur lesquels peuvent s'appuyer les salariés dans le cadre de la lutte des classes. Autrement dit, la Justice revêt elle-même cet aspect double : potentiel d'émancipation quand les règles de droit sanctionnent des rapports de force favorables aux salariés, et moyen de domination, je dirais dans tous les autres cas, c'est-à-dire dans l'essentiel du dispositif, la plus large part des dispositifs juridiques existants.

C'est dans les contradictions de l'État telles que je les évoque rapidement que se trouvent les conditions de son dépassement. Et nous allons donc sans doute mordre dans la discussion actuelle sur la séquence suivante, mais essayons de ne pas le faire trop. ♦

Bureaucratie : la chose et le mot



Michel Mouréreau

Bureaucratie? La chose et le mot. La chose : une certaine inertie, une "certaine lenteur " serait mieux appropriée pour décrire la difficulté à faire progresser une décision émanant de la sphère politique. Le mot : les "bureaux " disposeraient d'un "pouvoir " de résistance, voire d'opposition de leur propre chef pour

mettre en échec, voire s'opposer à une décision politique, alors même qu'ils en sont le bras séculier ? Voilà qui est singulier.

Deux hypothèses :

1/ Le politique ne souhaite pas l'exécution d'une décision qui lui a été imposée par un rapport de forces (le meilleur exemple est offert par l'engagement de créations de postes d'enseignement en 1998, imposés à S.Royal et Cl. Allègre ministre(s) de l'Éducation, par 1 mois de grèves et d'actions diverses. Créations dont il fallu surveiller étroitement le maintien 3 ans durant, sinon "la bureaucratie " les aurait fait disparaître...)

2/ Le politique se désintéresse (?) de l'exécution ; en fait, il ne s'agit que d'une variante du n°1. Faute de directive, la "bureaucratie" continue comme si de rien n'était ; elle conserve.

Il n'y a pas de bureaucratie ou "d'inertie" réelle. Juste une inertie qui peut être un combat en recul. Situation différente d'un vide juridique, possible, mais rare. ♦

Des batailles politiques à l'intérieur de l'État

Guillaume Liégard

D'abord un désaccord avec ce qui vient d'être dit, parce qu'identifier le pouvoir d'État uniquement au pouvoir de l'exécutif... En général, on n'est pas toujours convaincu que ce sont ceux qui sont élus qui ont tous les pouvoirs. Quelqu'un intervenait sur l'administration à Bercy (administration du Trésor), mais on peut prendre des exemples plus simples. Au Chili, après la victoire de l'Unité populaire, le fait qu'une partie de l'appareil d'État non pas joue de l'inertie, mais sabote ce qui sort des urnes et du pouvoir exécutif, est une évidence. Et donc, comme le disait Laurent Lévy, qu'il y ait à la fois le pouvoir d'une classe mais aussi le pouvoir d'un groupe qui, y compris parce qu'il a organisé le secret, s'autonomise et est capable d'avoir un impact sur la politique menée, je crois que c'est l'évidence même.

Après il y a deux choses. Je crois à la question de l'appareil d'État dans sa diversité. Sans reprendre le débat

précédent, il y a condensation des rapports de force entre les classes, ce qu'on retrouve à l'intérieur des batailles politiques dans l'appareil d'État. Et de ce point de vue, il n'est pas indifférent pour nous que la journée de travail soit de 8 h ou de 10 h. On peut obtenir des choses. Dit autrement, il n'est pas vrai qu'il n'y ait pas de marges de manœuvres. Toute autre chose serait de penser que l'État pourrait être l'instrument de l'émancipation de la société. Je pense, par exemple, que dans le Front de gauche, c'est sans doute un débat assez fort que l'on peut avoir avec le Parti de gauche. Est-ce que la loi fait, peut tout ? Il n'est pas inutile non plus que nos débats de fond aient un petit rapport avec l'actualité. Et évidemment, l'un des problèmes avec le Parti de gauche est celui-là et renvoie à 2 questions : est-ce qu'on pense qu'il y a une nature de classe ou pas de l'État ? Et est-ce qu'on pense que la loi peut tout ? Et sur ces questions-là, je ne suis pas convaincu que l'on puisse faire sans État, mais, par contre, je suis convaincu aussi que l'État émancipateur, cela ne marche pas et que c'est tout l'inverse auquel on a été confronté. ♦

Les actes du Séminaire sont dans
Altercommunisme

Altercommunisme
n°3 - Le cahier du séminaire Communisme - Troisième séance, 30 mars 2013

Où est le pouvoir ? Que faire l'Etat ?

Communisme

Introductions
D - Gilles Alfonsi 3
D - Makan Rafatdjou 7

Interventions
Transformation de l'Etat et révolution citoyenne - Bernard Calabuig 10
Face à l'Etat, instrument de domination, arracher des pouvoirs - Pierre Zarka 12
Dépérissement du monopole de la violence légitime - François Calaret 13
Qui fait de la politique ? - Daniel Rome 14
Démocratisation radicale et dépérissement de l'Etat - Laurent Lévy 16
Rôle de l'Etat et Etat-nation - Leo Landau 17
Le démembrement de l'Etat, apparent dépérissement - Michel Mouréreau 18
Mutations de l'Etat et conditions de son dépérissement - Francis Sitel 19
Le rôle du politique, non pas diriger mais faire ensemble - Patrick Vassalo 20
Prendre conscience de son pouvoir - René Moustard 22
Déconstruire "l'Etat" au lieu de diaboliser - Gilles Alfonsi 23
Auto-organisation et la démocratie politique citoyenne - Jean-Claude Mamet 24
Appropriation du pouvoir par le peuple et dépérissement de l'Etat - Bruno Bessière 26
Penser un au-delà de l'Etat - Makan Rafatdjou 27
Ecoles du pouvoir et Etat fluctuant - Guillaume Attencourt 27

Ce troisième numéro d'Altercommunisme contient les textes des interventions prononcées lors de la troisième séance du séminaire Communisme, le 30 mars 2013, animée par Philippe Stéris. Certains ont été revus par les participants, qui ont choisi de conserver, entièrement, partiellement ou pas le style parlé, et parfois d'approfondir certaines réflexions. Une précision : les introductions sont faites à titre individuel, comme des points de vue destinés à lancer le débat.

+ d'info : www.comunistesunitaires.net

Réalisation : Michèle Kintz, Jean Tailleux, André Pacco et Gilles Alfonsi - Transcription : Nadia Pinson

Altercommunisme
n°4 - Le cahier du séminaire Communisme - Septembre 2013

Angles morts et leçons du communisme

Communisme

Introductions
Angles aveugles et expériences contradictoires du communisme - Catherine Samary 3
Assumer la contradiction, pour la dépasser - Roger Martelli 10

Interventions
Quel périmètre de discussion ? - Michel Mouréreau 12
L'apport de l'anarchisme - Georges Simard 12
Travailler sur le communisme : une nécessité ignorée - Bernard Calabuig 13
Un passé qui pèse encore aujourd'hui - Pierre Zarka 14
Actualité du communisme après Thermidor - Pierre Cours-Salles 16
Au-delà du droit, quelle démocratie dans les faits ? - Laurent Lévy 19
Articuler la démocratie politique citoyenne et l'auto-organisation - Jean-Claude Mamet 20
Des questions stratégiques anciennes... et toujours d'actualité - Alain Montaufray 22
Angle mort du culte de la personnalité - Richard Lagache 24
Qui est communiste ? - Patrick Vassalo 26
Travailler ensemble la théorie et la pratique - René Moustard 27
Un exemple d'angle aveugle : le système colonial dans La vie est à nous - Gilles Alfonsi 28
L'angle mort de la question coloniale - Catherine Bottin-Destom 29
Le processus de rupture doit être pratique, pas seulement théorique - Roger Martelli 30
Reprendre l'histoire et actualiser - Catherine Samary 31

Questionnement initial :
Les échecs des régimes se réclamant du communisme à l'Est de l'Europe sont moins présents dans le débat public. Cependant, plutôt que de tourner la page, n'est-ce pas le bon moment pour se demander : y a-t-il eu, ou pas, un "communisme du XX^e siècle", qu'est-ce qui le caractérise et comment se débrouiller avec son héritage ? Afin que l'histoire ne se répète pas et pour mieux armer le combat pour l'émancipation, cette séance pourrait pointer les "angles morts" des communismes politiques également.

Ce troisième numéro d'Altercommunisme contient les textes des interventions prononcées lors de la troisième séance du séminaire Communisme, le 1^{er} juin 2013, animée par Sylvie Larue. Certains ont été revus par les participants, qui ont choisi de conserver, entièrement, partiellement ou pas le style parlé, et parfois d'approfondir certaines réflexions. Une précision : les introductions sont faites à titre individuel, comme points de vue destinés à lancer le débat.

+ d'info : www.comunistesunitaires.net

Réalisation : Michèle Kintz, Jean Tailleux, André Pacco et Gilles Alfonsi - Transcription : Nadia Pinson

www.comunistesunitaires.net

Bureaucratie et absence de démocratie

Makan Rafadjou

Sur l'État - domination par rapport à ce qu'on a déjà évoqué sur la question de la "décomposition" de l'État nation par rapport à l'Europe (à l'échelle au-dessus, à l'échelle en-dessous) qui, pour moi, n'est pas la disparition mais bien la formation d'un État européen d'un côté et puis la formation de ce qui pourrait très potentiellement être un État régional ou un État métropolitain, ce qu'aujourd'hui on ne peut pas encore percevoir ainsi. Et, par exemple, la perte de la bataille métropolitaine se situe pleinement là. Je prends un exemple très simple : tendanciellement (pas demain matin, mais après-demain) est inscrite l'élection d'un super-maire de la métropole dans le cadre des institutions françaises ; demain cette personne sera élue par 12 millions d'habitants, c'est-à-dire qu'elle sera, après le Président de la République, le deuxième personnage le plus légitime sur l'espace français.

Et cela n'était pas automatique. Cette bataille-là, on aurait pu la mener sur ce plan justement : où se situe la question des dominations, est-ce que là la loi peut tout, ou est-ce que l'on peut encore quelque chose, comment ouvre-t-on le champ ? Et là je reviens à ce que disait Laurent Lévy sur les aspects contradictoires. Sur l'école cela été dit, mais aussi sur la santé. Il y a une fabuleuse intervention de Foucault devant les associations de médecins sur la Sécurité sociale : il rappelle comment la France est allée chercher son modèle en Angleterre et il montre, tout en soulignant les bienfaits pour la population, comment d'une certaine façon, finalement, c'est l'État qui définit ce qu'est être en bonne santé. Et comment agit la médecine : est-ce qu'on combat la maladie ou on soigne le malade, par exemple ?

Donc on voit bien que ces contradictions existent. Et si on ne réduit pas l'État uniquement à l'État central, mais qu'on inclut l'ensemble des appareils de l'État dont les collectivités territoriales font partie, on peut inscrire pleinement, sans attendre les prochaines batailles présidentielles, dans la bataille des municipales, voire la bataille des européennes, des éléments qui parlent de cela.

Christophe Gaudier

D'une certaine façon, la question de l'État / domination et État / émancipation aussi la question du rapport pouvoir / domination, ce n'est pas tout à fait la même chose. Le pouvoir, il faut quand même dire qui l'exerce et pour faire quoi. Il s'avère qu'à certains moments, effectivement, l'État, parce que le pouvoir était dans certaines mains, a pu réaliser des choses absolu-

ment émancipatrices. La domination, c'est la domination de qui sur qui ? Là, il me semble qu'on n'est pas tout à fait dans la même problématique. Et donc il faut peut-être justement essayer d'articuler cet aspect et bien voir que les enjeux ne sont pas tout à fait les mêmes entre l'État comme instrument de domination (et des instruments de domination, il y en a de toutes sortes en dehors de l'État) et comme instrument de pouvoir où il s'avère qu'à certains moments on a pu exercer le pouvoir dans des directions. ♦

Sur la question de la bureaucratie, pour moi, ce n'est pas que les appareils d'État soient congénitalement bureaucratiques. C'est l'absence de fonctionnement démocratique dans les appareils d'État qui font qu'il y a une tendance lourde à la bureaucratisation, c'est-à-dire à l'autonomisation, à la reproduction des habitudes, voire à faire du zèle. Le nombre de textes qui existent aujourd'hui, par exemple sur la régularisation des étrangers ou les papiers aux étrangers depuis les années 60 jusqu'aux années 80 (je ne parle même pas de la période récente), montre comment l'administration quelquefois "anticipe" les décisions de l'État et va même au-delà de ce que l'État lui demande. On peut retrouver cela partout, à tous les niveaux. Le fait bureaucratique n'est pas congénital et j'espère bien que demain on pourra avoir des formes d'organisation à tous les niveaux qui ne soient pas bureaucratiques ; c'est "l'absence" de démocratie, ou l'absence peut-être de batailles de démocratisation dans ces appareils qui fait que cela a tendance à s'autonomiser (pas à être indépendant mais s'autonomiser). Et puis reproduire de l'habitude, c'est aussi une facilité de la pensée, ce n'est pas qu'une idéologie, je ne pense pas qu'ils soient tous formidablement réactionnaires. C'est aussi de l'habitude, on reproduit parce que c'est plus facile que des remises en question. C'est un élément extrêmement important.

Je termine par rapport à la Justice, les créances et débiteurs et puis les règles sanctionnant les rapports de force abusifs. Il ne s'agit pas seulement du patronat, cela sert aussi à maintenir la paix civile. C'est extrêmement important parce que l'État porte une "illusion" de paix civile, ce n'est pas une paix civile mais une pacification sociale. Par contre, les gens sont profondément demandeurs de paix civile, ils sont demandeurs d'une société apaisée (qui n'est pas une société sans tensions, sans conflits). Et c'est un angle d'attaque pour démontrer comment il peut y avoir de l'illusion vis-à-vis de l'appareil d'État. Quant à l'aspect domination et émancipation, oui il y a des leviers à prendre en compte qui ne sont pas nécessairement les leviers législatifs mais qui sont des leviers de remise en question, justement, de cette architecture dont Pierre Zarka parlait. ♦

Qui domine qui ?

ment émancipatrices. La domination, c'est la domination de qui sur qui ? Là, il me semble qu'on n'est pas tout à fait dans la même problématique. Et donc il faut peut-être justement essayer d'articuler cet aspect et bien voir que les enjeux ne sont pas tout à fait les mêmes entre l'État comme instrument de domination (et des instruments de domination, il y en a de toutes sortes en dehors de l'État) et comme instrument de pouvoir où il s'avère qu'à certains moments on a pu exercer le pouvoir dans des directions. ♦

Nature de l'appareil d'État et exercice du pouvoir

Pierre Zarka

Deux choses me viennent en écoutant. D'abord, je pense qu'il faut qu'on distingue différentes notions. Il y a l'appareil d'État et il y a l'exercice du pouvoir d'État ; ce n'est pas tout à fait synonyme. Et j'ajouterai un troisième facteur, qui est venu à travers la notion de politique publique, il y a la politique en cours.

Je ne vais pas me répéter sur l'appareil d'État, mais là où le rapport de force se fait le plus sentir, c'est moins sur la nature de l'appareil d'État (je suis d'accord avec Laurent Lévy, je trouve qu'il y a depuis la Haute Antiquité un invariant qui est la mise en extériorité vis-à-vis des dominés) que sur l'exercice du pouvoir. Ce qui n'est franchement pas la même chose.

Et cela m'amène à une question sur la politique en cours. J'ai une interrogation sur la manière dont on regarde la nature des acquis sociaux issus du passé. Je ne suis pas sûr que toute notion de progrès soit assimilable à une notion émancipatrice. Je vais le dire d'une autre manière : les mêmes qui ont instauré en France l'école laïque et obligatoire ont créé des écoles en Afrique ; peut-on pour autant parler de la mission émancipatrice du colonialisme ? Il y a le rapport de force incontestablement, mais je crains que l'on attribue de manière imméritée des vertus à des actes (je ne dis pas aux résultats, ou aux réalités) auxquels l'appareil d'État a été amené.

Je vais reprendre la question de l'école. En 1962, il y avait 250 000 étudiants à l'université, en 68, six ans après, il y en a 850 000. Il n'y a jamais eu, dans cette période là, la moindre lutte pour réclamer une augmentation du nombre d'étudiants à l'université. Que s'est-il passé ? Dans la même période, le Capital, par exemple, industrialise la vallée de la Seine, a besoin de techniciens pour les substituer à des ouvriers. Il y a des besoins. Et n'attribuons pas à Jules Ferry, ce fanatique qui a sympathisé avec l'écrasement de la Commune, des vertus auxquelles il n'a pas droit. C'est-à-dire qu'il y a un vrai mouvement du Capital qui pendant tout un temps a accompagné ce que d'autres appellent de manière un peu approximative la croissance, mais dont on peut dire qu'il a accompagné d'une certaine manière un certain type de société. Je ne crois pas que l'on puisse dissocier ou décortiquer comme cela tous les aspects. Dans la généralisation de l'école, il y a à la fois incontestablement des éléments de progrès, je serais plus nuancé sur le côté complètement émancipateur. Sinon, je vois mal comment on pouvait parler de l'aliénation du travail ce matin. Il n'y a jamais eu un tel niveau culturel chez les travailleurs qu'aujourd'hui et il

n'y a jamais eu autant d'aliénation. Donc attention à l'automatisme ou l'aspect unilatéral du caractère émancipateur de l'école. Il y a le besoin d'une main d'œuvre qui peut se déplacer, qui peut lire des notices, qui sache lire et écrire, et puis il y a le besoin de faire concurrence au maillage de l'Église, qui n'était pas sur des postures républicaines, qui avait une influence qui gênait le développement du capital. Et idéologiquement, il fallait quadriller l'ensemble de la population, y compris les campagnes, pour faire concurrence à l'Église. Il y a à mon

Je crains que parfois, on ne distingue pas ce qui est de l'ordre de l'appareil d'État, de la nature de l'appareil d'État, et ce qui est de l'ordre de la politique en cours.

sens une filiation directe entre l'école laïque et obligatoire et la loi de 1905. Donc attention à ce que l'on attribue à l'État de manière un peu intemporelle.

Et si j'en reviens à la discussion sur le travail, ce matin, il y a une deuxième expression venue dans plusieurs interventions : "le Capital détruit". Nous n'en sommes plus à un capital qui s'indexe sur le développement de l'industrie et donc qui suit l'évolution des connaissances. On en est à autre chose (encore que si on prend la Première Guerre mondiale, ce n'est pas la première fois que le Capital détruit). Je crains que parfois, on ne distingue pas ce qui est de l'ordre de l'appareil d'État, de la nature de l'appareil d'État, et ce qui est de l'ordre de la politique en cours qui, elle, est le résultat d'objectifs qui peuvent parfois coïncider. Arte vient de faire un reportage sur les reliquats d'un centre de vacances qui avait été construit par Hitler. Est-ce que cela signifie qu'Hitler était pour les congés payés une force motrice, si je puis dire ? Non, évidemment ! Donc distinguons bien ce qui est du ressort de la nature de l'appareil d'État, ce qui est du ressort du rapport de force et ce qui est du ressort d'une orientation du Capital. Tout cela s'enchevêtre, mais s'enchevêtre sans se fondre. Cela reste distinct. ♦

La puissance des mouvements de la société

Gilles Alfonsi

Sur les angles de la politique universitaire, il me semble qu'il manque un élément dans ce qu'en dit Pierre Zarka. Tu nous as dit qu'il y avait des besoins d'élévation du niveau de compétence et de qualification dans certains domaines pour répondre aux exigences du Capital. Or, il y a autre chose qui justifie l'explosion du nombre d'étudiants en France, par exemple dans des filières qui n'ont rien à voir avec les exigences du capital, vers lesquelles les étudiants sont massivement allés (et d'ailleurs le Capital ne cesse de s'offusquer des moyens qui sont consacrés à ces filières inutiles à ses yeux). C'est une sorte de poussée de la société pour que les enfants aillent plus loin dans les études. Cela renvoie, il me semble, à ce que le livre d'Emmanuel Todd et Hervé Le Bras(1)

Ce n'est pas parce que l'État est en surplomb de la société qu'il est tout-puissant par rapport à elle. Au contraire, les contradictions sont au coeur du système social.

met en exergue. Il y a des mouvements dans la société qui s'expriment vis-à-vis des institutions et qui ont des conséquences extrêmement fortes sur les politiques publiques. Et, de fait, la nature de l'État, c'est aussi de prendre cela en compte, de faire avec des exigences de la société qui impactent de manière très significative l'organisation de la société, l'ordre institutionnel, la répartition des moyens, les priorités des pouvoirs publics, etc. Ce n'est pas parce que l'État est en surplomb de la société qu'il est tout-puissant par rapport à elle. Au contraire, les contradictions sont au coeur du système social.

Je voulais aussi parler de mon expérience bureaucratique au Conseil général, au Département de la Seine-Saint-Denis, une collectivité de 8 700 agents. Et je voulais évoquer les évolutions en cours au sein de ce type de collectivité. Il y n'a pas simplement l'éloignement des élus, les conseillers généraux, par rapport aux citoyens. Les élus ont souvent plusieurs mandats et se consacrent d'abord à leur mandat municipal, expriment peu de choses en direction du Département, de l'administration départementale. Pour eux, le mandat du Conseil général est un mandat de seconde zone, et, souvent, un élu va surtout porter ses exigences pour son territoire d'origine quand il vient siéger aux réunions de l'Assemblée départementale.

Il y a cela mais pas seulement. Il s'est développé ces dernières années une délégation du politique à l'admini-

nistration et en particulier à la tête de l'administration. Là où on avait des élus qui ont été pendant très longtemps très investis sur leurs délégations, sur leurs missions, très présents dans la gestion, etc., il y a eu un délitement au cours de la dernière décennie. Et les directions générales sont devenues de plus en plus surpuissantes.

Auparavant, un certain nombre d'élus portaient peu ou prou des besoins de la population, c'est-à-dire qu'ils jouaient un rôle de représentation ou d'expression des besoins de la population et qu'il y avait un impact sur les choix politiques et budgétaires de la collectivité. On perd cela. Le paradoxe, pour complexifier un peu, c'est que, dans le même temps, la mise en œuvre des politiques départementales repose beaucoup sur un certain nombre de cadres intermédiaires. Une bureaucratie intermédiaire qui, elle, est très liée aux métiers d'origine des personnes qui la composent, dans le domaine social et médico-social, dans le domaine de l'aide sociale à l'enfance et des métiers éducatifs. Ces personnels proposent des innovations, portent des projets nouveaux, et donc il y a de la créativité. Et cela malgré les problèmes de moyens qui pèsent lourds. Ainsi, contrairement à ce que l'on dit souvent en parlant d'une bureaucratie qui favoriserait toujours le maintien de ce qui existe, moi, j'ai plutôt l'habitude d'une administration vivante, dans laquelle beaucoup de choses bouillonnent et sont construites, etc. J'ai, de fait, une vision beaucoup plus contradictoire par rapport à ce que nous avons entendu à plusieurs reprises sur la bureaucratisation. C'est vrai qu'il y a de l'habitude, mais il y a aussi de l'innovation. Reste que le trait fondamental actuel, c'est un problème de détérioration de la démocratie, c'est de plus en plus non-démocratique ; les choix sont de plus en plus confisqués, monopolisés.

Le problème reste entier, mais je voulais vous faire sentir ces différentes évolutions, c'est-à-dire que dans le même temps où il y a une dérive anti démocratique, où des pans entiers de cette démocratie locale s'effondrent, il y a les résistances des métiers. Il y a aussi des agents qui considèrent qu'ils ne sont pas là simplement pour exécuter des politiques mais pour les élaborer. Et donc il y a des combats sur le rôle d'un cadre, le rôle d'un agent : est-ce de contribuer à l'élaboration des politiques, ou non ? Et il y a des combats aussi pour dire : quand on évalue une politique publique, est-ce qu'on le fait sur le dos des gens ou avec les personnes qui contribuent à l'existence d'une politique ? Il y a ces batailles-là qui méritent d'être investies, et qu'on tienne compte de leur existence. ♦

(1) *Le mystère français*. Voir *Cerises* n°180, 31/5/2013, <http://www.cerisesenligne.fr/article/?id=4046>

L'État, une "abstraction réelle" qui domine

Francis Sitel

Je me demande s'il n'y a pas le risque dans cette discussion de jouer avec les termes domination et émancipation comme étant les deux faces d'une même médaille. Cela me semblerait dangereux, parce qu'ils ne sont pas du même ordre. L'émancipation est de l'ordre du mouvement, elle fait jouer des contradictions, conduit à prendre des risques. Alors que la domination, c'est un état institué. On pourrait dire, à la suite de ce qu'expliquait Makan Rafadjou, que l'émancipation est de l'ordre de l'instituant, la domination de l'ordre de l'institué.

Par rapport au problème que soulevait Laurent Lévy, il me semble qu'il y a une distinction à maintenir, entre la spécificité de l'État capitaliste et celle des autres États. Cela même s'il existe des éléments de continuité, en particulier en ce qui concerne les personnels de l'État : quelles que soient les ruptures, on voit que certains se reconvertissent, se recyclent, etc. Il y aurait un grand intérêt par exemple à analyser ce qu'est un parti-État comme le Parti communiste chinois, ce qui se passe avec une machine pareille. Et pourtant ce n'est certainement pas la même réalité que sous Mao. Quand on réfléchit sur l'État, on ne peut pas relativiser le fait qu'il y a des révolutions, et des contre-révolutions, le fait que l'État traverse ces épreuves et se transforme à travers elles. C'est pour cela que par rapport à des formules utilisées précédemment, je ne pense pas qu'il faille voir l'État comme un sujet, comme une personne. N'est-ce pas la limite de la formule "l'État, c'est moi" ? L'État n'est pas une personne. L'État n'est pas non plus une fiction. Si on cherche quelque chose de cet ordre, peut-être faut-il recourir à la formule de l'"abstraction réelle" : l'État est une abstraction réelle. C'est-à-dire qu'il y a de l'imaginaire, il y a des éléments idéologiques, mais il y a aussi une réalité matérielle, concrète, il y a le pouvoir et les instruments de ce pouvoir, des appareils d'État qui permettent d'exercer et coercition et légitimation. Avec des degrés dans la coercition. La violence peut être plus ou moins violente, elle peut être plus ou moins cachée, elle peut aussi être de l'ordre du symbolique. Et il y a aussi des degrés dans la légitimation, avec ces réalités que nous avons évoquées : les éléments civilisationnels portés par cette nécessité pour l'État capitaliste, de l'État bourgeois, de se légitimer auprès d'une société qui est de plus en plus complexe, et travaillée par des puissances, des potentiels très importants.

L'exemple de la Justice est très intéressant, parce que l'indépendance de la Justice est un acquis civilisationnel.

Cela ne signifie pas que cette indépendance de la Justice s'extrait de la loi fondamentale qui est celle de la domination bourgeoise. Cette indépendance est exercée dans le cadre d'une loi qui est la loi de la classe dominante. Mais elle n'est pas rien, elle signifie que la Justice n'est pas prisonnière du pouvoir exécutif, du gouvernement. Ce pourquoi elle doit être protégée de l'arbitraire, de la corruption. Tant qu'il y a reconnaissance et respect de l'indépendance de la Justice, on n'est plus dans le domaine de la jungle ou du pouvoir dictatorial.

Une dernière remarque sur les pouvoirs. Le pouvoir, c'est le pouvoir central, cette domination de classe, mais dans une société où il y a une ramification des pouvoirs, jusqu'au plus profond des individus. La bureaucratie dispose-t-elle d'un pouvoir propre ? Les bureaucrates ont

Quand on réfléchit sur l'État, on ne peut pas relativiser le fait qu'il y a des révolutions, et des contre-révolutions, le fait que l'État traverse ces épreuves et se transforme à travers elles.

des marges de pouvoirs, de micro pouvoirs, qui ne relèvent pas de l'abus de pouvoir. Ils sont dans une situation telle que celle qui nous a été rapportée ce matin : le contrôleur qui dans le train face à un voyageur en difficulté avec les règlements va réagir différemment selon sa propre psychologie, se montrer plus ou moins souple dans l'application des directives qu'il reçoit, ou au contraire jouir du micro pouvoir dont il dispose par rapport à ce voyageur. Donc tous ces phénomènes de micro pouvoirs renvoient à ce que sont les rapports inter-humains, à ce que nous sommes tous les uns et les autres. Mais c'est une ramification qui ne doit pas être vue comme déterminée mécaniquement, et surtout de même nature que la question du pouvoir central, de la domination de classe. ♦

Hiérarchie sociale et émancipation

Robert Cerf

Je voulais revenir sur le point de départ de l'intervention de Laurent Lévy : l'État est-il un système de domination et n'est-il que ça ? J'ai envie de dire que s'il n'était qu'un système de domination, on ne se poserait pas la question. Si je prends l'exemple de l'école, si l'école n'était qu'un lieu d'intériorisation de la hiérarchie sociale existante et s'il n'y avait pas une petite soupape qui est le fait qu'elle permet néanmoins l'émancipation de quelques-uns de ses élèves, je pense que depuis plus d'un siècle, elle ne fonctionnerait pas aussi bien qu'elle a fonctionné. C'est-à-dire que la justification de la hiérarchie sociale est d'autant plus forte qu'on peut opposer à cette hiérarchisation l'espoir qu'elle est injustifiée.

Et, de la même manière, je ne crois pas au fait que la bureaucratie soit en capacité de s'autonomiser. Par contre, le modèle de recrutement de l'administration française,

à tous les niveaux, favorise la reproduction et l'intériorisation de règles et de hiérarchies qui font qu'on a l'impression qu'elle fonctionne en vase clos et complètement séparée et distanciée du politique. Or, c'est le politique qui fait en sorte que le mode de recrutement et de renouvellement de l'administration au fil des ans et au fil des alternances politiques éventuelles ne change pas. ♦

L'enjeu central d'une élaboration démocratique

Bruno Bessière

Une même mesure, qu'elle soit élaborée avec les gens ou qu'elle ait été prise par une institution en dehors de toute co-élaboration, n'aura pas la même force, le même sens et le même caractère émancipateur. Cela est lié à la notion d'État comme rapport social de dépossession, d'extériorisation du pouvoir par rapport au citoyen. Toute mesure, même positive, si elle ne fait pas sens pour les gens, n'aura pas le même impact. Si elle ne vient absolument pas d'eux, ils risquent de ne pas la défendre. S'ils n'ont pas conscience de leur propre intérêt dans cette mesure, ils peuvent même s'y opposer, d'autant plus que d'autres forces se battent pour leur faire croire que cela va à l'encontre leur intérêt.

Dans toute mesure octroyée manque l'appropriation du pouvoir essentielle au processus émancipateur. Dans le type de rapport au pouvoir, dans le mode de décision, il y a des enjeux propres. On ne peut donc pas se contenter de s'intéresser au contenu de telle ou telle mesure.

Ceux qui travaillent dans l'administration, dans les services publics, sont aussi des citoyens. Ils y sont également à ce titre-là et tout ou partie de leur culture peut entrer en contradiction avec la culture dominante de l'administration. Cette dernière n'est fondamentalement pas démocratique, parce qu'elle a été conçue comme instrument de mise en œuvre de décisions prises au sommet des institutions pour les faire appliquer et non comme instrument d'élaboration démocratique des décisions, des politiques publiques. Ceux qui font partie de ces administrations, de ces services publics, peuvent, contrairement à ce pour quoi a été faite l'administration, être porteurs d'une logique complètement différente et beaucoup plus démocratique de co-élaboration. ♦

Initié par l'Association des communistes unitaires, le séminaire Communisme a pour objet d'être un espace de travail et de débat entre des femmes et des hommes désireux de penser et de faire vivre le communisme du XX^e siècle, et un lieu ouvert à ceux qui souhaitent dialoguer avec eux.

Le séminaire a pris son envol le 2 février 2013 autour de la question : "Quel cahier des charges pour un séminaire sur le communisme ?". Il s'est poursuivi le 30 mars, le 1er juin, le 12 octobre et le 30 novembre autour de ces thèmes : "Qu'est-ce que l'aliénation ? Comment s'émanciper ?", "Où est le pouvoir ? Que faire de l'État ?", "Angles morts et leçons du communisme", "Combat anthropologique", "Qu'est-ce que le

travail", "Droit de suite sur l'État", "La gratuité est-elle un leurre ou peut-elle contribuer à l'émancipation ?" et "Comment intégrer l'écologie au combat pour l'émancipation ?".

Les actes de ces rencontres et l'actu du séminaire sont ici : www.comunistesunitaires.net

2 séances et du théâtre le samedi 3 mai 2014

de 9 h 45 à 18 h

à l'AGECA, 177 rue de Charonne - 75011 Paris
métro : Alexandre Dumas (ligne 2) ou Charonne (ligne 9)

10 h Séance : « *Dépérissement, démocratisation radicale ou dépassement de l'État ?* »

Introductions : **Eveline Sire-Marin**, magistrate, ancienne présidente du Syndicat de la magistrature et la Fondation Copernic, et **Pierre Zarka**, animateur de l'Association des communistes unitaires.

Peut-on, et comment, envisager le "dépérissement de l'État" ? Faut-il le réformer en profondeur ou faut-il progressivement transformer ses prérogatives en construisant un autre type de citoyenneté ? Comment éviter que le dépassement de l'État aboutisse à un émiettement de l'alternative et à produire de l'incohérence ? Cet objectif doit-il s'envisager une fois que le pouvoir d'État a changé de main ou est-il une visée ayant des effets immédiats sur les comportements et sur la vie politique ?

12 h 45 Buffet

Déjeuner sur place, sur inscription (nécessaire !)

Pour s'inscrire, adresser un mail à André Pacco : oside1@orange.fr ou un texto : 06 89 16 94 77 (sans oublier de mentionner votre nom) - Participation : 10 € à régler sur place

14 h Théâtre : « *Le conte de la neige noire* »

Une pièce de **Jean-Yves Picq**, avec **Florence Pasquet**

Grand poème sur la dictature du tout économique, le Conte de la Neige Noire appelle un théâtre de l'urgence. Cette pièce nous assure que si le monde ne change pas très vite, son renouveau passera d'abord par une catastrophe. À travers le regard de gens simples et ordinaires, préoccupés de vivre ou de survivre dans l'incontournable quotidien, le texte de Jean Yves Picq nous rappelle tous à notre conscience individuelle et collective.



15 h Séance : « *Peuple, nation, identités collectives, racisme...* »

Introductions : **Gérard Bras**, philosophe, et **Farid Bennaï**, militant pour l'égalité des droits, membre de l'association de solidarité en Essonne avec les familles Roms et Roumaines.

Comment redéfinir ou se réapproprier la notion de peuple et celle de nation dans le cadre d'un projet d'émancipation ? Comment articuler la vision par classes sociales et la reconnaissance des communautés ? Face au repli nationaliste et au projet raciste, comment faire de ces questions un levier pour le combat émancipateur ?

Les séances seront enregistrées. Une participation aux frais d'organisation du séminaire (location des salles, publication...) sera possible sur place.